Neuchâtel — No 261 (6 pages) Un numéro 15 centimes Mercredi 8 novembre 1950

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

212me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	26.—	13.20	6.70	2.40
ETRANGER:	45.—	23.—	13.—	4.50

Les échéances régulières d'abonnement sont les suivantes : 31 mars, 30 juin, 30 septembre, 31 décembre. Les changements d'adresse sont gratuits.

ANNONCES

20 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.), Mortuaires 28 c., locaux 20. Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

L'«affaire»

C'est demain matin que sera rendu public le jugement dans l'affaire des faux affidavits. Le public, celui de Neuchâtel en particulier, a suivi avec une attention croissante la relation des débats que nous avons donnée. Sans doute, par sa complexité technique, l'affaire l'a d'abord dérouté ; le genre d'opérations auxquelles se sont livrés les inculpés est peu familier — et heureusement — à la grande majorité du commun des mortels. Il semblait quelque peu ahurissant qu'on pût jongler si aisément avec des centaines de milliers de francs, voire avec des millions.

Puis une vérité élémentaire est apparue : par le jeu d'une simple opération, les personnages d'importance qui comparaissent devant la Cour pénale fédérale gagnaient beaucoup d'argent, infiniment plus que n'importe lequel d'entre nous n'en gagne pendant des années de travail. Oh ! ne nous faisons pas illusion : il est bien certain que d'aucuns, même dans le peuple, ont pensé tout bas : « Après tout, ce sont des débrouillards, ils ont grugé un Etat étranger qui, en définitive, ne tenait pas ses engagements. Le seul malheur, c'est que les débrouillards sont toujours du côté de ceux qui ont de la « galette ! »

Mais c'est précisément ici que nous apparaît — sur le plan moral — la responsabilité des accusés. Que leurs agissements puissent inspirer à de petites gens — non pas au plus grand nombre, heureusement, car partout il y a encore des consciences droites — des réflexions de cette sorte, cela nous semble particulièrement grave.

~~~

Dans une société bien ordonnée, celui qui, par ses capacités ou par l'épargne de ses devanciers, est au haut de l'échelle doit donner l'exemple du travail, qui reste la seule valeur justifiant l'accumulation de certains biens matériels. Si cet homme donne l'impression que l'argent peut être le fruit de traficotages plus ou moins licites, alors il endosse une lourde responsabilité vis-à-vis des autres éléments de la population.

Si nous étions le juge Rais (à Dieu ne plaise ! le président de la Cour a prouvé qu'il connaissait son métier !), nous condamnerions les accusés, toujours compte tenu du point de vue moral, à proportion inverse des responsabilités qu'ils assumaient dans la collectivité ! Il est plus grave dans certaine « situation » de « trafiquer » que dans d'autres ! Le sens, la dignité et l'honneur du travail doivent être l'apanage de ceux que la société favorise, si l'on veut que les déshérités l'acquièrent à leur tour.

L'argument que l'Etat voisin n'a pas tenu ses obligations n'en est pas un non plus. Assurément, là encore, on doit dire que l'Etat, s'il entend que les citoyens accomplissent leur devoir, doit être le premier à prêcher d'exemple. Mais s'il ne le fait pas, cela ne justifie en rien, néanmoins, les particuliers à manquer à l'honnêteté ! Au demeurant, on se souviendra ici que l'Etat français a pris ses mesures en pleine guerre, à une époque où le pays subissait une lourde épreuve. Ce n'était point à des Suisses à chercher à tirer avantage de ces malheurs.

~~~

Enfin, parmi les accusés, tous n'appartiennent pas à la même catégorie sociale : un fait typique est que certains d'entre eux se sont élevés non «à la force du poignet», c'est-à-dire non par leur propre labeur, mais à la faveur de circonstances d'exception, où la facilité était reine. Cela les a grisés. De toute façon, ils ont opéré le passage d'un état social à un autre beaucoup trop aisément, sans être à même de mesurer les responsabilités de leur nouvelle situation. Et le fait n'est pas unique. Il est quasi général dans le monde occidental, et davantage encore ailleurs qu'en Suisse. Mais, ici aussi, il est d'un exemple déplorable pour l'ensemble du peuple.

Au total, baisse de la moralité des élites entraînant la baisse de la moralité dans les autres couches de la population, voilà contre quoi il convient de réagir aujourd'hui. Le procès des faux affidavits de Neuchâtel met à nu une plaie de notre temps. On ne remontera la pente, on ne reformera une communauté digne de ce nom, on ne redonnera au pays sa force et son honnêteté que si ceux qui sont en haut acceptent les lois de la morale et du travail.

René BRAICHET.

Les Chinois à 70 km. de Lhassa

KALIMPONG, 8 (Reuter). — Des avant-gardes thibétaines conduites par des Chinois se trouvaient mardi soir à Phondo Dzong, à 70 km. de Lhassa, capitale du Thibet.

Le nouveau gouvernement intérimaire a donné l'ordre aux troupes de surveillance de Lhassa de ne pas offrir de résistance aux communistes et de se contenter de maintenir l'ordre. A Lhassa, les milieux de droite, conduits par le régent Akta Rimpoche ont été remplacés par des éléments novateurs.

N'ayant pas eu connaissance de l'interdiction de tenter l'ascension

Cinq alpinistes de Saint-Gervais progressent sur les pentes du Mont-Blanc

Ils ont atteint hier la cabane de l'Aiguille du Goûter

Une seconde colonne est partie sur leurs traces

Un de nos correspondants de Genève nous téléphone :

Mardi matin, à 7 heures, les chasseurs alpins qui avaient passé la nuit au refuge des Glaciers, ont été rechercher le corps de l'infortuné guide René Payot qu'ils avaient dû abandonner près d'un rocher, tellement leur épuisement était grand.

Le corps fut ensuite descendu dans la vallée où l'attendait le commandant Flotard, chef de l'Ecole de haute montagne, avec un détachement d'honneur, les représentants du gouvernement indien et la famille de la victime.

A travers Chamonix en deuil, le cadavre fut porté à bras au domicile de René Payot. Les obsèques auront lieu jeudi en présence d'un grand nombre de personnalités militaires et civiles.

La progression de la cordée de Saint-Gervais

La caravane des guides partie de Saint-Gervais, dont nous étions hier sans nouvelles, a réussi l'exploit d'atteindre mardi la cabane de l'Aiguille du Goûter, à 3817 mètres d'altitude.

Cette colonne comprenait six personnes, dont un gendarme.

Elle a suivi l'itinéraire normal du Mont-Blanc depuis Saint-Gervais, gravissant victorieusement et sans accident les pentes du col de Voza. Elle a atteint ensuite le refuge de l'Aiguille du Goûter où elle doit passer la nuit.

En apprenant ces bonnes nouvelles, le commandant de l'Ecole de haute montagne frêta un avion et parachuta des vêtements chauds et des vivres aux hommes qui poursuivent leur marche.

(Lire la suite en 4me page)

Voici une vue aérienne de l'épave du « Malahar Princess », à environ 200 mètres du sommets du Mont-Blanc.

Encore un bouleversement au centre de l'Asie

Le roi du Népal quitte subitement son palais et cherche refuge à l'ambassade de l'Inde

LA NOUVELLE-DELHI, 7 (Reuter). — Le gouvernement indien a annoncé officiellement que le roi du Népal, avec quelques membres de sa famille, a cherché refuge lundi à l'ambassade de l'Inde à Katmandu, la capitale du Népal, et s'y trouve depuis lors.

Le communiqué indien publié par le ministère des affaires étrangères dit que le roi du Népal voulait se rendre aux Indes, mais que le gouvernement indien a protesté contre une telle décision. C'est alors que le souverain demanda à l'ambassadeur de l'Inde un asile à la représentation diplomatique.

Un nouveau roi âgé de 3 ans

LA NOUVELLE-DELHI, 7 (Reuter). — L'ambassade du Népal à la Nouvelle-Delhi annonce que le roi du Népal a quitté son palais de Katmandu et a cherché refuge dans une ambassade étrangère.

En même temps, l'ambassade annonce que le petit-fils du roi, un enfant de 3 ans, a été nommé nouveau souverain du Népal. L'ambassade communique d'autre part que le parlement a été convoqué pour examiner la situation.

Le communiqué de l'ambassade du Népal déclare que le roi a quitté brusquement le palais pour chercher asile, dans une ambassade étrangère. Le roi a ainsi abandonné son trône. Il a entrepris cet acte sans en avoir informé le président du conseil et le gouvernement et sans les avoir consultés.

Par deux fois, il a refusé de recevoir les hauts fonctionnaires que le chef du gouvernement avait envoyés auprès du souverain pour connaître les raisons de cet acte incompréhensible et anticonstitutionnel.

Le communiqué ajoute que le parlement et l'assemblée des nobles et des propriétaires fonciers, convoqués mardi, ont constaté à l'unanimité que les membres de la famille royale qui ont quitté le palais lundi ont, selon les lois, les coutumes et la constitution du Népal, perdu tous droits au trône.

Le communiqué précise qu'à la suite du refus du roi de donner suite à l'injonction du parlement tendant à ce que le prince héritier succède à son père, le parlement a proclamé roi le petit-fils du souverain, âgé de 3 ans, Dhiraja Gyanendra Bir Bikram Shah Dev, pour garantir la paix et le calme dans le royaume.

Ce qu'est le Népal

Le Népal est un royaume indépendant situé au nord de l'Hindoustan, inaccessible aux Européens. Son territoire couvre une superficie de 140.000 kilomètres carrés et sa population est de 5.500.000 habitants. La capitale est Kathmandou. C'est dans le Népal que se trouve le mont Everest.

L'ancien souverain a désavoué le gouvernement

PATNA (Bihar), 7 (Reuter). — M. Koirala, chef du parti du Congrès national du Népal, qui se trouve actuellement à Patna, a déclaré que le roi a préconisé un mouvement populaire pour démocratiser le gouvernement du Népal.

M. Koirala a émis l'avis que la fin du régime du président du conseil Mohan Shumshere Yung Badadur Rana doit être attendue d'ici peu. Le roi s'est rallié aux « forces de la liberté », et le gouvernement actuel du Népal a été désavoué. Le roi a invité ses sujets à ne plus obéir aux ordres du gouvernement actuel.

Le parti du Congrès national soutenu par le roi préconise l'introduction de la souveraineté populaire dans le royaume de l'Himalaya.

Terrible éboulement dans une carrière de Saint-Blaise

Un homme est resté pris sous une masse de rochers de plusieurs milliers de mètres cubes

Trois autres ouvriers échappent miraculeusement à la mort. L'un d'eux est toutefois blessé

Les travaux de sauvetage se sont poursuivis toute la nuit

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Hier, à midi, à Saint-Blaise, une terrible nouvelle se répandait de bouche à oreille parmi les employés et ouvriers qui sortaient du travail. Un éboulement se serait produit à la fin de la matinée à la carrière Noséda. On parlait d'un mort et d'un blessé et d'une brusque chute de rochers de près de 10,000 mètres cubes.

Une vision chaotique

En arrivant à Saint-Blaise au début de l'après-midi, nous suivons le chemin qu'on nous a indiqué, en direction du nord. Après avoir traversé la ligne C.F.F. Neuchâtel-Bienne, nous grimpons encore quatre à cinq cent mètres d'un chemin de vignes avant de pénétrer dans le vaste cirque formé, au pied de la forêt de Chaumont, par la carrière de Vardes, plus connue sous le nom de « Carrière Noséda ».

La paroi nord s'est effondrée sur plus d'une trentaine de mètres de longueur et sur une largeur d'une vingtaine de mètres. Une couche de terrain épaisse de 8 à 10 mètres a basculé d'un seul bloc et est venue s'abattre au centre du terre-plain aménagé au cours d'une dizaine d'années d'exploitation. De loin, une foule nombreuse contemple avec consternation le spectacle de ces quartiers de rochers enchevêtrés. (Certains doivent peser plusieurs tonnes), recouverts par places de pierres plus petites qui se sont automatiquement concassées au cours de la rapide catastrophe. Tout au premier plan, de la terre végétale, des arbustres et de l'herbe — venant du point le plus élevé et le plus éloigné — font comprendre le mouvement de bascule qui a subitement entraîné les éléments.

Il devait y avoir une crevasse naturelle, agrandie au cours des siècles par l'eau qui s'écoulait à travers la couche graveleuse recouvrant la roche.

Les circonstances de l'accident

Depuis ce printemps, le personnel de la carrière Noséda avait été renforcé. En plusieurs points du chantier, des ouvriers spécialisés travaillaient à débiter des blocs de pierre pour la route des Saars.

Trois ouvriers touchés sur quatre

Dans la zone touchée par l'éboulement quatre ouvriers se trouvaient hier matin peu après 11 heures. Une pelle mécanique était en train de charger un camion. Sur un banc de rocher, deux hommes étaient occupés à aménager à la perforatrice des trous de mine. Le chauffeur du camion se trouvait à quelques mètres de son véhicule. Son attention fut attirée par des pierres qui tombaient. Il cria, donnant l'alarme. Un des mineurs, M. Victor Bongard, de Saint-Blaise, eut le temps de se mettre à l'abri. Son camarade, M. Pierre Micheletti père, domicilié à Marin, qui se trouvait à une certaine distance esquissa un mouvement dans la direction de M. Bongard. Mais déjà l'avalanche de pierre s'abattait d'une seule masse, ensevelissant profondément le malheureux.

M. Louis Barbey, de Saint-Blaise, qui avait alerté ses camarades et qui avait pourtant reculé fut précipité à terre par le violent déplacement d'air. Partiellement recouvert de terre et de gravier, il put se dégager sans trop de difficulté et se porter au secours d'un de ses camarades, M. André Cuanillon qui manœuvrait la pelle mécanique. Celui-ci était resté sur son siège, et était plus qu'à demi enseveli. Blessé, il criait au secours.

A. R.

(Lire la suite en 4me page)

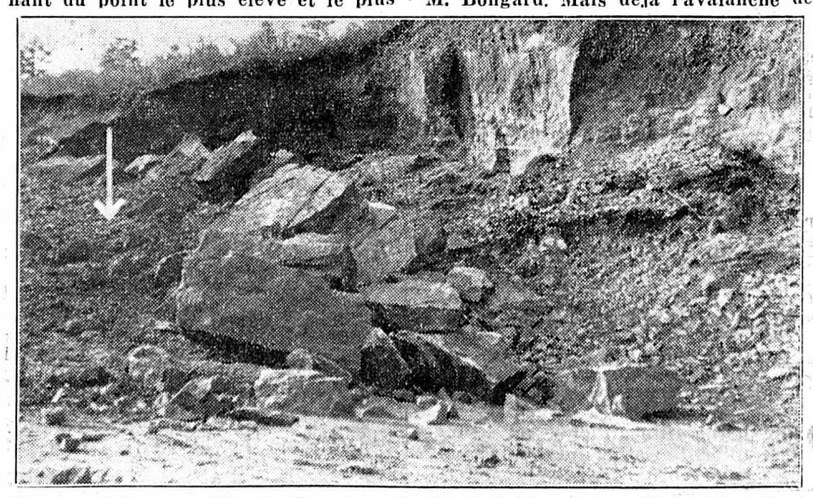

Pour se faire une idée de l'ampleur de la chute de pierres, il faut imaginer que toute la partie comprise dans les deux tiers inférieurs de notre cliché était jusqu'à hier matin une terrasse absolument nette. La flèche désigne l'endroit où l'on suppose qu'à une profondeur de plusieurs mètres se trouve le corps du malheureux Pierre Micheletti père.

(Phot. Paul Klœtzli, Saint-Blaise)

Presque entièrement ensevelie, voici la pelle mécanique sur le siège de laquelle un ouvrier se trouvait assis au moment de l'éboulement.

(Phot. Paul Klœtzli, Saint-Blaise)

SANS IMPORTANCE

Mauvaises langues

Pour « eux », les mauvaises langues c'est nous. Nous les bavardes, les babillardes, les blagueuses, les pies borgnes, les commères, les vipères, les jacasses, les Jeannettes, les femmes quoi. A « les » entendre, nous n'allons au marché que pour répandre ou récolter des ragots, nous n'utilisons le téléphone que pour casser du sucre sur le dos d'autrui, nous ne nous réunissons autour d'une innocente tasse de thé que pour papoter, bref nous n'ouvrons le bec que pour tailler des bavettes avec l'interlocuteur qui nous tombe sous la main. « Ils » disent que nous avons la langue trop longue, trop pointue ou trop bien pendue. Comme si les hommes seuls se la mordaient, l'avalaient, la donnaient aux chats ou la retournaient septante-sept fois sept fois dans leur bouche avant de s'exprimer ! Si tel était le cas, il n'y aurait ni discours présidentiels et électoraux, ni conférences diplomatiques et militaires, ni harangues passionnées et véhémentes aux parlements nationaux et mondiaux. Par conséquent ni journaux ni radio. Car enfin que relatent les uns et l'autre, sinon ce que disent les mauvaises langues... des hommes ?

Croyez-vous que ceux-ci n'émettent entre eux que des opinions très fondées et des jugements longuement mûris ? Que les hommes d'affaires, les professeurs, les employés de bureau, les ouvriers ne parlent que des cours de la bourse, de pédagogie, de chiffres et de salaires ? Que les messieurs qui voyagent dans les trains et ceux qui jouent aux cartes dans les cafés ont un esprit aussi sententieux que leur apparence ? Que nos seigneurs et maîtres ont, d'une manière générale, moins mauvaise langue que les femmes ?

La plupart d'entre nous seraient peut-être étonnées d'apprendre à quel point leurs maris papotent. Tout ce qui se passe chez vous, ils le racontent à leurs collègues de bureau ou à leurs camarades d'établi. Jusqu'au prix de votre parure, neuve et des masses de choses plus personnelles encore. Les hommes bavardent autant que nous. Si ce n'est davantage. Ils se pleurent dans le gilet entre deux leçons, deux consultations ou deux frictions. Ils se dégonflent même pendant ! Les hommes ont un besoin intense mais inavoué de cancans. La preuve ? « Tu es allée en ville cet après-midi ? Qui as-tu rencontré ? Que t'a-t-elle raconté ? Alors, c'est bien vrai ce qu'on dit ? De quoi a-t-elle l'air ? Crois-tu qu'elle s'en rend compte ? »... et autres questions dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles témoignent d'un intérêt exagéré à l'égard de sujets qui devraient leur en sembler dépourvus.

Morale : la qualité de la langue n'est point affaire de sexe. Comme la bonté ou la méchanceté, elle n'est que le reflet de nos âmes et de nos cœurs, qui ne sont eux-mêmes ni bons ni mauvais, ainsi que tous les Sages du monde — y compris celui de la Corée du sud — l'ont toujours hautement affirmé.

MARINETTE.

AVIS OFFICIELS

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de la Société immobilière « Terreaux 7 S. A. », de construire une attique, côté rue des Fausses-Brayes, à son bâtiment 7, rue des Terreaux.

Les plans dont déposés au bureau de la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 22 novembre 1950.

Police des constructions.

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de M. Henry de Bosset de construire deux groupes de garages au sud de sa propriété, rue de Port-Roulant, sur l'article 3256 du cadastre.

Les plans sont déposés au bureau de la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 22 novembre 1950.

Police des constructions.

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de M. Eric Etienne de construire une maison familiale à la rue Sainte-Hélène, sur l'article 930 du cadastre.

Les plans sont déposés au bureau de la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 22 novembre 1950.

Police des constructions.

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de M. Jean Leuenberger de construire une maison familiale au chemin des Pavés, sur l'article 6555 du cadastre.

Les plans sont déposés au bureau de la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 22 novembre 1950.

Police des constructions.

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de Métaux Précieux S. A. de construire un bâtiment à l'usage d'ateliers et de laboratoires à l'est de son usine, 2, avenue du Vignoble.

Les plans sont déposés au bureau de la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 15 novembre 1950.

Police des constructions.

IMMEUBLES

A vendre à proximité de la gare, ravissante

villa familiale

de construction récente, six pièces, tout confort. Vue imprenable, jardin. Libre pour l'acquéreur.

Pour tous autres renseignements s'adresser à l'Agence romande immobilière B. de Chambrier, place Purry 1, Neuchâtel, tél. 5 17 26.

A vendre à Saint-Blaise

MAISON FAMILIALE

de cinq pièces, cuisine, bains et toutes dépendances. Grand jardin, verger en plein rapport. A proximité des deux gares et à l'arrêt du tram. — Demander l'adresse du No 398 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à acheter à l'ouest de Neuchâtel ou dans localité à l'ouert,

MAISON

de deux appartements avec jardin. Adresser offres écrites à M. M. 400 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

A louer à personne sérieuse et tranquille, jolie

chambre indépendante

meublée, chauffée. Vue, soleil. S'adresser l'après-midi, Champ-Bougin 36, 2me, à droite.

Belle chambre à louer pour monsieur, pour le 15 novembre. Rue Pourtalès 1, 2me, tél. 5 37 46.

JOLIE CHAMBRE

à louer. — S'adresser : faubourg de l'Hôpital 17, 4me étage, ascenseur.

Chambre à louer. Mme Zbinden, Sablons 49.

A louer jolie petite

CHAMBRE

meublée, indépendante, près de l'église catholique. S'adresser de 12 à 14 heures et de 18 à 20 heures, Favarger, Eglise 6.

Chambre indépendante

si possible à personne la faisant elle-même. Rue du Château 9, 1er étage, à midi ou dès 19 h. 30.

PENSIONS

On cherche pensionnaires pour la table. — Tél. 5 58 89.

On offre

chambre et pension

pour deux personnes âgées. Offres poste restante J. V., Cormondrèche.

DEM. A LOUER

Jeune couple cherche

chambre

si possible indépendante. Adresser offres écrites à S. K. 389 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer pour le 24 juin 1951,

appartement

de six chambres avec dépendances. Adresser offres écrites à V. E. 399 au bureau de la Feuille d'avis.

Fiancés, tous deux dans l'enseignement, cherchent

APPARTEMENT

d'une à deux pièces, à proximité de la gare, pour le 1er avril. Faire offres à A. G. 387 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune ménage

cherche un appartement meublé, d'une ou deux pièces, à Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à O. S. 383 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Ensuite de démission honorable du titulaire, le poste de

DIRECTEUR

du Chœur d'hommes de Fontaines est mis au concours. — Faire offres jusqu'à samedi soir, à M. V. Comtesse, président de la société, à Fontaines (Val-de-Ruz).

BON(ne) EMPLOYÉ(e)

serait engagé dans petite fabrique de Fleurier, connaissant tous les travaux de bureau, la sténo-dactylographie, le français et l'allemand. Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats, références et prétentions de salaire, sous chiffres G. V. 397 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Sommelière

est cherchée pour le café du Drapeau neuchâtelois, rue des Chavannes 19, Neuchâtel, G. Campodonico.

Je cherche

jeune homme

fort et robuste, en qualité d'aide-pêcheur. Entrée immédiate. S'adresser à Charles Arm, pêcheur, Chez-le-Bart.

On demande une

sommelière

active et honnête sachant les deux langues, pour entrée immédiate ou pour date à convenir, ainsi qu'une

fille de cuisine

sachant cuisiner, au nouveau restaurant du Stade Cantonal F. C., rue du Manège 10, Neuchâtel.

On cherche

JEUNE FILLE

17-18 ans, pour aider au ménage et au magasin. Entrée immédiate. — S'adresser : boulangerie-épicerie Schweizer, Cormoret (Jura bernois), tél. 4 33 86.

On cherche

JEUNE FILLE

pour aider dans un petit ménage et au magasin. Vie de famille, congés réguliers. Adresser offres à Mme Zemp, rue Centrale 27, Granges (Soleure).

Nous cherchons, pour notre magasin de détail, à Neuchâtel.

caissière

connaissant la dactylographie et calculant rapidement ; entrée pour date à convenir. La préférence sera donnée à jeune fille de langue française sachant l'allemand.

commissionnaire

leste et débrouillard.

Entrée le 16 novembre.

Faire offres avec curruculum vitae, photographie, références, prétentions de salaire à S. B. 386 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche représentant exclusif

pour le canton de Neuchâtel, connaissant la branche machines à laver. La préférence sera donnée à un agent travaillant pour son propre compte et pouvant prouver chiffre d'affaires. — Adresser offres écrites à V. A. 290 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour le

1er décembre

personne en bonne santé, pouvant coucher chez elle, au courant de la tenue d'un ménage soigné et sachant bien cuisinier. Pas de gros travaux, ni de lessive, bons gages et congés généreux, petite maison quartier ouest. Ecrire sous chiffres P. 6062 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Je cherche place de

vendeur

dans magasin de confection pour dame ou articles de mode. Eventuellement en qualité de remplaçante. S'adresser à Mlle Linette Gutknecht, Bahnhofstrasse, Chiètres.

Cuisinier

de métier cherche

extra à domicile

à l'occasion de noces, réunions de famille. S'adresser à Armand Quartier, Cormondrèche.

Jeune fille, 15 ans, désirant apprendre le français, cherche place de

volontaire

dans une petite famille sérieuse. De préférence pasteur ou professeur. — Adresser offres écrites à X. Y. 396 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS

Bon cuisinier

cherche à faire des remplacements. S'adresser à Otto Roth, la Jonchère, tél. 7 13 12.

Electricien

cherche place stable, dans une usine ou une fabrique. Adresser offres écrites à K. O. 395 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune dame

libre les après-midi, cherche emploi dans commerce ou

couture à domicile

Téléphoner le matin au No 5 45 90 qui renseignera.

MENUISIER ÉBÉNISTE

27 ans, ayant plusieurs années de pratique, cherche place stable à Neuchâtel ou dans les environs. Adresser offres à P. A. 392 au bureau de la Feuille d'avis.

PROF. MÉDICALES

Bureau de placement d'infirmières diplômées

35, Faubourg de l'Hôpital

Tél. 5 50 81

FERMÉ

de 11 h. à 15 h.

PERDUS - TROUVÉS

Trouvé

aux Draizes, chat gris-cendré, légèrement tigré. S'adresser à Mme R. Bulliard, Draizes 40.

Louez
Achetez
Vendez

— GRACE AUX —
PETITES ANNONCES
DE LA
FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHATEL

DEM. A ACHETER

J'achète

pantalons complets de ski et souliers

pour hommes et enfants. G. Etienne, Moulins 15, tél. 5 40 96.

VOILIER

On cherche à acheter un bon voilier, de préférence un 15 m² ou « Lightning ». Faire offres sous chiffres P. 6063 N., à Publicitas, Neuchâtel.

On demande à acheter une

grande malle

en bon état. Adresser offres à L. S. 394 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter d'occasion

deux paires de patins

pour fillettes, pointure : 38 et 42, avec bottines. E. Regard, Auvernier, tél. 6 21 03.

A VENDRE

A vendre 2000 kg. de belles

pommes de terre

Prix du jour. S'adresser : Victor Monnier, Coffrane.

A vendre pour cause de double emploi,

buffet de cuisine

neuf, à prix avantageux. S'adresser : Fahys 29, rez-de-chaussée, dès 18 h. 30.

« CHEVROLET » 13 CV

commerciale, avec porte arrière et caisson intérieur à vendre. — Tél. 8 16 65.

A vendre

un pantalon noir, de ski, pour homme ; un sous-pantalon de ski, pour dame, pure laine ; une casquette blanche, pour dame ; un manteau de fourrure pour enfant de trois à quatre ans. Le tout à moitié prix et en parfait état. S'adresser le matin : Ketterer, Comba-Borel 4.

Aspirateur

état de neuf, garantie un an, 75 fr. — Fivaz, hôtel Faucon, la Neuveville.

Quelques bons

tableaux

signés N. Theynet et Paolo sont à vendre. — Offres sous chiffres A. S. 3311 J., aux Annonces suisses S. A., Bienne.

Un divan couche avec coffre, une armoire à deux portes, un lit d'enfant

à vendre

S'adresser : Battieux 8, 1er étage, Serrières.

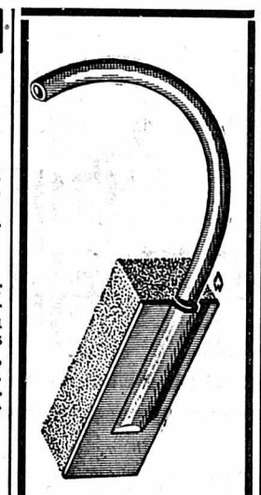

Pour votre auto

Eponge de nettoyage

PEINTURE M. Thomet fils NEUCHATEL MAGASIN-ECLUSE 15

A vendre pour une cause imprévue (enlever tout de suite), jolie

chambre à coucher

moderne, complète, en bon état, soignée, deux lits jumeaux. Bonne literie et couvre-lits d'une pièce, pure laine. Le tout 1200 fr. Payement comptant. Demander l'adresse du No 388 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

machine à coudre

meuble, état de neuf. Belle occasion. Demander l'adresse du No 391 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour une canadienne Pour un Duffel coat

Au Stock U. S. A.

B. SCHUPBACH
Neuchâtel
Tél. 5 57 50
Les Saars 50

A vendre un

BUREAU

d'occasion, mais en bon état, acajou et bois dur, dessus simili. Dimensions : 140 x 75 cm. — Demander l'adresse du No 384 au bureau de la Feuille d'avis ou téléphoner au No 5 29 73.

Huile de foie de morue

Sgn. Wenger DROGUERIE HERBORISTERIE Savon 13 - NEUCHÂTEL - Fg Rue 9

Rex

Dès aujourd'hui à 15 h. Pour 3 soirs

ERROL FLYNN

ALAN HALE — RAYMOND MASSEY

SABOTAGE A BERLIN

(Desparate Journey — Es war die Hölle)

Un pulvérisant succès d'humour et d'action... et quelle action !!!

A vendre à l'état de neuf,

une porte

brun foncé, avec cadre, et d'occasion,

une table

en noyer, 2 m. — Tél. 5 29 81.

Au CORSET D'OR
Rosé-Guyot
Neuchâtel

GROSSESSE
Ceintures spéciales
dans tous genres
avec sangle dep. 25.45
Ceinture «Salus»
5% S.E.N.J.

A vendre bonnes

génisses

portantes et non, à choix dont deux grosses, ainsi que pommes de terre de montagne. Prix du jour. J.-Ls Pfund, Chaumont.

Pois moyens Bona

— production normale d'une ancienne fabrique

seulement Fr. 0.95 la boîte d'un litre

Fr. 0.60 la boîte de ½ litre

Zimmermann S.A.

Filets de vengerons

Fr. 2.— le ½ kg.

au magasin

LEHNHERR FRÈRES

UNE IDÉE... pour Fr. 25.- par mois

vous achetez une machine à écrire...

HERMÈS
LE CADEAU UTILE

Agence Hermès Neuchâtel
A. BOSS - Tél. 5 25 05

Pour vos grogs — vous pensez **au rhum vieux** — Jamaïque ou Martinique — en litres et fractions — jusqu'à un décilitre de

Zimmermann S.A.

110me année

A vendre d'occasion une

pendule

à poser, cabinet de noyer, prix 65 fr. Tél. 8 17 86.

PROTHOS vous offre une forme pour chaque pied

depuis Fr. 44.80
(ica compris)

Formes confortables

BERNARD & Co

POURQUOI RISQUER UN RHUME ?

en vous lavant les cheveux ? Employez plutôt le shampooing sec LYS D'OR si apprécié. Nettoie et dégraisse la chevelure comme un lavage. La boîte pour dix applications : Fr. 2.—. Vente et envoi par la pharmacie Cart, rue de l'Hôpital, Neuchâtel.

Parfumerie
CLAUDE FONTAINE

Dépositaire des parfums et produits de beauté

Carven

Poudre de soie
Rouge à lèvres de soie

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Perce-Bedaine et Casse-Trogne

ou

Les cadets de Gascogne

Roman de cape et d'épée

par 38

RENÉ VALENTIN

Elle posa encore une série de questions desquelles il ne pouvait découler aucun danger pour eux, puis elle aborda un sujet plus actuel.

— Ces derniers temps, qu'avez-vous fait ?

— Rien de spécial, Majesté.

— Mais encore ?

— Nous avons vivoté tant bien que mal et plutôt mal que bien.

Elle darda sur lui un regard de faucon.

— N'auriez-vous pas été en relations avec un certain La Renaudie, par hasard ?

« Aie ! se dit le chevalier, nous y voici ! »

— La Renaudie ?... Ce nom ne me dit rien... absolument rien, Majesté, mentit effrontément Perce-Bedaine.

— Vous en êtes absolument sûr ? insista-t-elle.

— Absolument, Majesté.

Elle se leva, alla jusqu'à la porte et fit un signe. Un officier de justice parut.

— Fouillez les vêtements de cet homme ! ordonna-t-elle.

Ses vêtements... Ils étaient là, sur une table... Mais ces vêtements n'étaient pas à lui ! C'étaient ceux d'un des individus qui avaient attaqui le carrosse ! Il fut sur le point d'ouvrir la bouche, puis, sans trop savoir à quel instinct il obéissait, il se ravisa.

Entre temps, l'officier de justice avait commencé d'exécuter l'ordre qu'on lui avait donné. Catherine de Médicis, qui s'était approchée, observait ses moindre faits et gestes.

Tandis que l'homme opérait, Perce-Bedaine se demandait comment elle était au courant de l'entrevue qu'ils avaient eue avec La Renaudie... Mais était-elle vraiment courant ? Toute la question était là !

— C'est tout, Majesté, dit l'officier de justice ayant fini d'explorer les vêtements de Bœil-Bézing.

— Elle n'y est pas ?

— Non, Majesté.

— Entre l'étoffe et la doublure ?

— Rien, Majesté.

Elle parut soulagée d'un grand poids.

— Bien ! dit-elle, vous pouvez vous retirer.

« Qu'est-ce qu'elle cherchait donc ? se demanda le chevalier in-petto. Elle n'y est pas... Quoi... Elle ?... »

Catherine, déjà, avait repris place dans le fauteuil qu'elle occupait précédemment.

— Je n'affirmerai pas que vous avez vu le sire de La Renaudie, continua-t-elle ; seulement, il est à peu près certain que votre compagnon l'a rencontré, lui ! Or, il ressort chaque jour davantage que cet individu conspire contre le trône.

— Il m'étonnerait que mon ami ne m'en eût point parlé, si tel était vraiment le cas, observa Perce-Bedaine à tout hasard.

— Passons. Il y a autre chose...

« Que vais-je apprendre maintenant ? » fut la question qui se posa à l'esprit du chevalier.

— Votre camarade a eu l'impudence, hier, d'attaquer, en compagnie de trois autres individus, une troupe royale qui avait mission de capturer des rebelles.. La vérité m'oblige à dire qu'il a fait preuve en cette circonstance d'un courage au moins égal à celui que je lui vis déployer quelques heures auparavant... Il lui serait sans doute agréable de me l'entendre dire... Ce qui est plus grave, c'est que, ce faisant, il s'est rangé dans le clan des ennemis du roi, mon fils.

Vous comprenez à présent, pourquoi je suis obligée de vous traiter en suspect aussi longtemps que je ne serai pas parvenue à faire la lumière complète sur votre activité... J'espère pour vous que cette lumière vous sera favorable, sinon...

Elle ne précisa pas ce qui arriverait « sinon ». Le ton, toutefois, ne laissait de place à aucun doute sur ce qui l'attendait si l'enquête tournait à son désavantage !

Elle se leva et, après lui avoir fait un signe de tête qu'il était possible d'interpréter de différentes manières, elle se retira.

~~~

Lorsque Mademoiselle de Limange vint reprendre son poste, elle posa un long regard sur son malade.

— Alors ? demanda-t-elle enfin à voix basse, comment cela s'est-il passé ?

— Pas trop mal, merci, Mademoiselle.

Elle accusa une pause, avant de poursuivre :

— Ni trop bien, non plus, n'est-ce pas ?

Pouvait-il avoir confiance en elle ? Devait-il, au contraire, se méfier de cette jeune fille attachée au service particulier de Catherine de Médicis ? Il se sentit cruellement embarrassé.

— Vous ne semblez qu'à demi rassuré... enchaîna la garde-malade.

— Elle m'a dit que j'étais suspect ; concluez vous-même !

Plus longuement qu'ils ne l'avaient fait jamais, les yeux de la jeune fille demeurèrent rivés dans les siens.

— Et moi je suis suspecte pour vous ; c'est bien cela, n'est-ce pas ? dit-elle enfin.

— Vous ? Qui vous fait croire pareille chose ?

— Oh ! je comprends très bien la situation dans laquelle vous vous débattez. Au fond, à votre place, je raisonnerais peut-être de même... Pourtant...

— Pourtant ?

— Vous avez tort ! lâcha-t-elle tout à trac.

— Je ne vous suis donc pas complètement indifférent ?

Elle éluda la question par trop précise.

— Je... je n'aimerais pas qu'il vous arrivât un malheur, souffla-t-elle.

Et, dans ce moment, il sentit qu'elle était profondément sincère.

— Parce qu'un jour je me suis porté à votre secours ?

— Oh ! non.

— Alors pourquoi ?

Il la talonnait. Il sentait que plus jamais peut-être il n'aurait une aussi belle occasion de sonder ses sentiments.

— Pourquoi ?... Oui, pourquoi ? répéta-t-elle, le regard fixé loin au-delà de la fenêtre.

Il eut nettement conscience que s'il continuait de la harceler, que s'il la poussait à l'aveu qu'à présent il sentait prêt à lui échapper, il la froisserait dans son amour-propre et dans son cœur. Il détourna le cours de la conversation.

— Ecoutez, Mademoiselle, je vais vous parler franchement... Si je vous disais que je ne comprends rien de ce qui m'arrive, me croiriez-vous ?

— Je vous croirais, chevalier.

— Et si je vous demandais de m'éclairer, que me répondriez-vous ?

— Que je ne sais pas grand-chose moi-même... Je ne suis pas dans les confidences de la Régente...

— Bon ! je m'abstiendrai donc de vous importuner davantage avec cette affaire.

Elle se rapprocha du lit d'un pas.

— Ce dont je suis certaine, c'est que plus vite vous aurez disparu d'ici, mieux cela vaudra pour vous.

Et elle mit une certaine insistance sur le « pour vous », qui fut une révélation pour le blessé.

— Dites-moi, reprit-elle presque sans transition, qu'est venu faire en ces lieux, l'officier de justice que j'ai croisé en sortant ?

— Il a fouillé mes vêtements.

— Savez-vous ce qu'il cherchait ?

— Non.

Elle parut faire un effort pour se contraindre à parler.

— Il cherchait une médaille... Cela ne vous apprend rien ?

— Une médaille ?

— Rien d'autre.

— Non, je ne comprends toujours pas, Mademoiselle.

(A suivre)
~~~

Hamann Automat „T"

Notre

belle lingerie

PARURES en laine tricot fantaisie, chemise et pantalon . . . . . 14.90 9.80 — **8.50**

CHEMISES DE NUIT en interlock jolies façons . . . . . 16.50 12.90 10.50 — **8.90**

CHEMISES DE NUIT en molleton belles qualités unies et imprimées 21.— 19.80 16.— — **14.90**

PYJAMAS en interlock rose et ciel, façon très pratique . . . . . 16.20 14.80 — **12.40**

CHEMISES DE JOUR en interlock blanc, rose, ciel . . . . . 4.20 3.75 — **2.95**

PANTALONS en interlock blanc, rose, ciel . . . . . 4.40 3.75 — **3.20**

COMBINAISONS en charmeuse garnies de broderie ou de dentelles 10.50 8.50 6.90 — **5.90**

PARURES en charmeuse jolies façons garnies de broderies . . . . . 22.90 18.50 16.90 — **12.50**

AUX 2 PASSAGES
NEUCHATEL S. A.

TEMPLE-NEUF - RUE DES POTEAUX

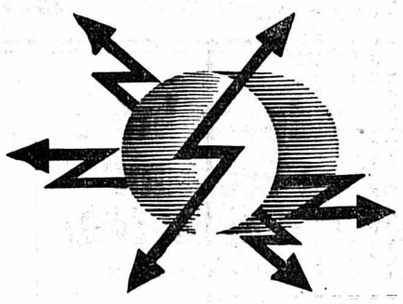

DES MILLIARDS

d'électrons et de protons bombardent les molécules d'huile. L'huile de base, une des meilleures d'Amérique, est traitée par électro-chimie selon un procédé scientifique unique et moderne, autrement dit elle est électrionisée. L'**ELEKTRION** est la seule huile lubrifiante de ce genre, c'est l'huile de qualité la plus fine et la plus sûre pour tous les moteurs.

Si les moteurs pouvaient parler, ils exigeraient . . .

ELEKTRION *Motoroil*

Demandez-la expressément à votre garagiste

OTHMAR FEHR LUBRIFIANTS S. A., ZURICH 2
Gotthardstrasse 61 Téléphone (051) 25 70 52

Où le confort n'exclut pas l'élégance

Chemises de nuit chaudes

CHOIX ÉNORME
en interlock

pur coton, grande variété de façons nouvelles, en rose ou ciel

22.50 19.80 16.80 8.90

La Nouveauté s.a.
AU LOUVRE
NEUCHATEL

Hamann Automat „T"

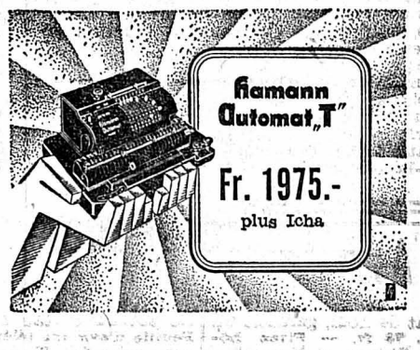

Multiplication abrégée automatique
Division automatique
Addition et soustraction
Moteur électrique universel
Demandez une démonstration

Paul Gaschen et Cie Seyon 7 - Tél. 5 45 48 NEUCHATEL

Toujours du nouveau

Buffets de service, fauteuils de bureau, lavabos-commodes, cuisinières à gaz, armoires, divans, matelas, duvets, oreillers neufs, tables, chaises, armoires à glace, fauteuils, poussettes de chambre, berceaux, canapés, glaces, chapeaux neufs. — Marcelle Rémy, passage du Neubourg, tél. 5 12 43.

L'indispensable de l'écolier...

Plumiers de qualité

BIEDERMANN
Neuchâtel

Pour l'achat d'un

Réveil de voyage

Adressez-vous à
H. VUILLE
Vis-à-vis du Temple du bas

Machine à coudre

à navette centrale, forme table, marche parfaite, à vendre. Clos-Brochet 4, 2me étage, à droite.

TRAINS ÉLECTRIQUES « WESA »

Garnitures complètes - Tous accessoires

PORRET-RADIO
SPECIALISTE
Seyon . NEUCHATEL

Pantoufles montantes très chaudes

BEAU CHOIX

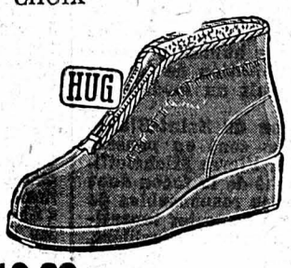

Fr. 19.80 en brun, fermeture éclair, semelle intermédiaire souple.
Autres modèles :
Fr. 10.80 Fr. 12.80 Fr. 14.80

Chaussures
J. KURTH S. A.
NEUCHATEL

LA VIE A SES SAISONS

printemps

Jeunes filles, secourez votre organisme en pleine évolution.

Faites une cure de

JOUVENCE *Florea*

De profondes modifications s'opèrent dans votre organisme. Surveillez attentivement cette importante période. **Faites une cure de JOUVENCE FLORÉA** pour stimuler votre système circulatoire La **JOUVENCE FLORÉA** est spécialement recommandée, d'autre part, à la femme souffrant du «retour d'âge» ainsi que dans les cas de **menstruations douloureuses**, de varices et d'hémorrhoïdes, en un mot, dans tous les cas de **troubles de la circulation du sang.**

Un délicieux petit verre à liqueur 2 × par jour.
Le flacon : Fr. 8.40 + Icha.

En vente dans les pharmacies et drogueries.

Préparée par l'herboristerie de
Mme JEANNERET-HERBELIN, NOIRAIGUE
(Neuchâtel)

A VENDRE

Petite commode marquetée
Petite table dessus de cristal
Bahut sculpté

Betteo, ébénisterie, Coq-d'Inde 5

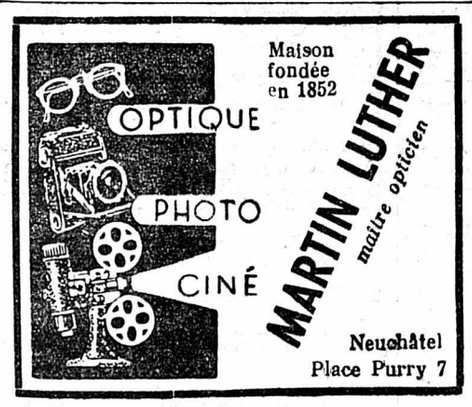

Maison fondée en 1852
MARTIN LUTHER
maître opticien
Neuchâtel
Place Purry 7

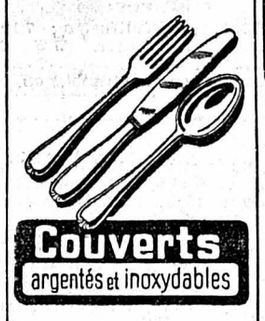

Couverts
argentés et inoxydables

Baillod S. A.
NEUCHATEL

Un nain fait le travail d'un géant

La machine à laver
HOOVER

peu encombrante, facile à déplacer, lave une charge de linge en 4 minutes. Le linge n'a pas besoin d'être trempé. Aucune pièce mécanique ne frotte le linge, donc pas d'usure. Elle vaut Fr. 495.—. Démonstrations le jeudi de 15 à 17 heures.

H. BAILLOD S. A.
NEUCHATEL

TAPIS d'ORIENT

Du plus modeste au plus fin, vous le trouverez chez

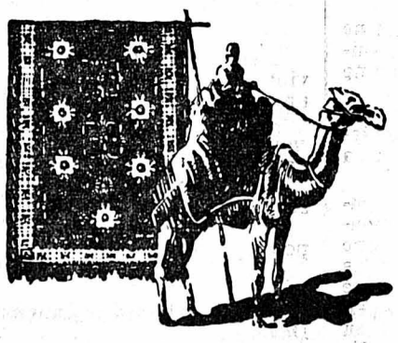

E. Gans-Ruedin
IMPORTATEUR
Bassin 10 NEUCHATEL Tél. 5 36 23

MOBILIER COMPLET

neuf de fabrique, à vendre ;
il se compose de :

quatre tabourets laqués ivoire, dessus lino,
une table de cuisine, grandeur 110×70 cm., laquée ivoire, dessus lino,
un joli buffet de service en noyer, avec secrétaire et vitrine,
une table à rallonges,
six chaises,
une chambre à coucher en bouleau doré, lits jumeaux, tables de nuit, armoire trois portes dont celle du milieu galbée, coiffeuse à décrochement avec glace cristal, sommiers avec traversins réglables, protège-matelas, deux matelas.

Le mobilier complet, livré franco domicile avec garantie de dix ans, impôt compris : 2980 fr.

Pour visiter, l'automobile de la maison est à la disposition des intéressés.

Ameublements ODAC Fanti & Cie
Grande-rue 34-36, COUVET.

La femme qui désire être bien corsetée porte le

corset
P. M.
Exclusivité de
Reber
Bandagiste
Saint-Maurice 7
NEUCHATEL

Gaines
élastiques de première qualité

LUTZ
Croix-du-Marché (Bas rue du Château)
Réparation de tous les instruments de **MUSIQUE**

... et maintenant une Boston

refermentée
donc particulièrement aromatique

Hamann Automat „T"

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Les Etats-Unis ont voté hier

Plus de septante millions d'Américains et d'Américaines ont été appelés à élire une nouvelle Chambre des représentants et à renouveler un tiers du Sénat

NEW-YORK, 7 (A.F.P.). — Les Etats-Unis ont commencé mardi matin à voter pour élire une nouvelle Chambre des représentants, renouveler un tiers du Sénat et désigner un grand nombre de fonctionnaires ainsi que certains gouverneurs d'Etats.

Sur une population totale de 150 millions d'âmes, 97 millions d'Américains et d'Américaines ont le droit de vote et 70 millions se sont inscrits. On pense que plus de 40 millions déposeront un bulletin pendant cette journée de scrutin. On escompte connaître les premiers résultats partiels durant la nuit de mardi à mercredi, à partir de 3 h. ou de 4 h. GMT.

Les bureaux de vote sont ouverts de 6 heures du matin à 7 heures du soir. Pendant toute la journée, les bars sont fermés et la vente de boissons alcooliques est interdite dans les restaurants. Les bourses et les principaux marchés sont fermés. Toutes les administrations et entreprises commerciales et industrielles sont tenues d'accorder deux heures de liberté à leurs employés pour leur permettre d'accomplir leur devoir d'électeur. Les écoles sont également fermées.

La campagne électorale s'est terminée la nuit dernière et il est maintenant interdit à quiconque, pendant la journée de mardi, de se livrer à la moindre manifestation de propagande.

Les observateurs impartiaux n'ont pas oublié la surprise apportée par les élections présidentielles de 1948 et font montre de la plus grande prudence. Cependant, dans leurs pronostics privés, ils sont enclins à prédire qu'il n'y aura pas de renversement majeur dans la position des deux principaux partis.

Il y aura peut-être, admettent-ils, une augmentation fractionnelle des sièges détenus par l'un ou l'autre des partis, mais il faut exclure, en tout cas, selon eux, la formation d'une grosse majorité républicaine au Congrès pour les deux années à venir.

M. Truman a voté

INDEPENDANCE (Missouri), 7 (A.F.P.). — Le président Truman a quitté mardi matin Independance par avion pour Washington, après avoir rempli son devoir d'électeur.

Le président compte s'embarquer mardi soir, après une brève apparition à la Maison-Blanche, sur le « Williamsburg », pour une croisière de quelques jours sur le Potomac. C'est à bord de son yacht qu'il écoutera les résultats de la consultation de mardi, résultats dont il est « absolument certain », tout comme il l'était, a-t-il précisé ironiquement, en 1948.

A PARIS

Explosion devant le « Figaro »

PARIS, 8 (A.F.P.). — Une violente explosion, qui semble due à l'éclatement d'un engin au plastic, s'est produite dans la nuit de mercredi, à minuit 45, devant l'immeuble du « Figaro », Rond-Point des Champs-Elysées.

L'engin ayant été déposé par des inconnus contre un soupirail donnant sur l'imprimerie, deux typographes ont été blessés. L'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Le cadavre brûlé d'un inconnu découvert en Côte d'Or

Il portait des vêtements suisses

Notre correspondant de Lausanne nous téléphone :

Le 1er novembre, au lieu dit « La Guette », en Côte d'Or (Bourgogne), la police française découvrait le cadavre d'un homme inconnu. Celui-ci portait à la base du crâne des traces visibles de blessures. En outre l'inconnu avait été arrosé d'essence puis brûlé afin qu'il soit rendu méconnaissable. Cependant, un examen minutieux des débris calcinés a permis de faire quelques constatations intéressantes.

C'est ainsi que sur le col attenant de la chemise, les enquêteurs ont trouvé la griffe d'une maison de mode d'Yverdon sur les débris de la chemise, les initiales L. V.

Ces particularités vestimentaires et d'autres encore font croire que l'homme assassiné portait des vêtements d'origine suisse. Cela étant, la brigade mobile française a aussitôt envoyé un de ses inspecteurs auprès de la sûreté vaudoise. Celle-ci a entrepris immédiatement une enquête à Yverdon. Le col et la chemise proviennent effectivement d'une maison de cette ville. Cependant, aucune disparition n'ayant été signalée dans cette région, le mystère reste entier pour le moment.

La cordée de Saint-Gervais à l'assaut du Mont-Blanc

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Un membre de la cordée a fait demi-tour

Ces nouvelles furent apportées par un membre de la cordée qui, sentant faiblir ses forces, fit demi-tour. La population de Chamonix fut ainsi rassurée quant au sort des valeureux alpinistes partis sans poste émetteur de radio.

Il est vrai que, de la vallée et du Mont-Lachat, on pouvait, à la jumelle, suivre parfois leur marche, mais tout le monde était cependant inquiet, car la veille, personne n'avait vu René Payot emporté par une avalanche.

Une seconde colonne se met en marche

Aussitôt que furent connus les renseignements sur la caravane des cinq guides de Saint-Gervais, un groupe de douze volontaires décida de partir pour se porter à l'aide de leurs collègues. Mais cette caravane a été décommandée à la suite d'un avertissement de l'Ecole militaire de Chamonix, la mettant en garde contre les risques trop grands de l'expédition. Seuls trois guides, MM. Gilbert Blanc, Robert Gonzeth et Lavanchy, ont persévéré dans leur projet de rejoindre leurs camarades. Ces trois hommes ont couché mardi soir au Mont-Lachat (2078 m.), situé au-dessus du col de Voza, et première étape sur la route de l'Aiguille du Goûter.

Ce matin, ils tenteront de rejoindre le premier groupe.

Les cinq alpinistes n'avaient pas connaissance de l'interdiction de poursuivre l'ascension

Devant le danger très grand, le préfet de Haute-Savoie avait interdit à quiconque de monter sur les lieux de la catastrophe. Il fit lancer un message par avion aux hommes de Saint-Gervais, message leur interdisant de poursuivre leur route. Ce message ne fut capté que par le guide qui redescendait dans la vallée. Il ne se sentit pas la force de remonter pour rattraper ses camarades et communiqua les nouvelles que l'on connaît.

Devant cette situation et vu la réussite de l'équipe de tête, le préfet rapporta son ordre. Il encouragea même la formation de la seconde colonne.

Il n'est guère probable que la cordée qui a passé la nuit à l'Aiguille du Goûter puisse atteindre l'épave du Constellation ce soir. Sa marche sera suivie par avions et par jumelle, car les alpinistes n'ont pas emporté d'émetteur de radio. Peut-être qu'aujourd'hui des appareils perfectionnés offerts par la Radio suisse leur seront parachutés.

Une offre suisse

Dans la journée de mardi, plusieurs pilotes de Davos ont téléphoné à Chamonix pour offrir leurs services. Ils se proposaient d'atterrir sur le grand plateau avec un avion Fiesseler-Storch du même type que celui qui fut utilisé pour sauver les passagers du Dakota sur le Rosenlaui en 1947.

La direction de l'Ecole de haute montagne a été très touchée de ces propositions, mais elle a fait savoir qu'elle ne pouvait les prendre en considération et qu'il était plus prudent de retarder ces tentatives, l'état de la neige ne permettant pas actuellement un atterrissage dans des conditions satisfaisantes.

Les chasseurs alpins abandonnent

Lorsque les chasseurs alpins rentrèrent épuisés avec le corps de leur chef René Payot, la direction de l'Ecole de haute montagne tint conseil. Il fut question de repartir envers et contre tout. A ce moment, parvint la nouvelle de Saint-Gervais annonçant l'exploit que l'on connaît. Il était dès lors inutile de faire courir de grands risques à des hommes puisque d'autres réussissaient où ils avaient échoué.

La décision fut donc prise que les chasseurs alpins ne partiraient pas, à moins qu'un nouveau drame ne frappe la caravane qui est en route.

L'Inde adopte les enfants du guide Payot

CHAMONIX, 8 (A.F.P.). — Les quatre enfants du guide René Payot qui a trouvé la mort au cours des recherches de l'avion Bombay-Londres, ont été officiellement adoptés par le gouvernement de l'Inde.

L'éboulement de Saint-Blaise

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. Barbey et d'autres ouvriers travaillant en d'autres points du chantier s'élancèrent et, de leurs mains, déblayèrent les gros cailloux qui retenaient prisonnier M. Cuanillon. Celui-ci fut transporté à son domicile avec des plaies à la tête et aux bras et avec plusieurs côte fracturées. Le médecin qui lui prodigua les premiers soins put donner des nouvelles rassurantes de son état.

Deux machines et un ouvrier ensevelis

La puissante machine à moitié ensevelie est considérée comme hors d'usage. Et le camion déporté sur une vingtaine de mètres ne laisse apparaître qu'une partie du moteur sur laquelle est venue se rabattre la cabine du conducteur, complètement broyée. Si M. Barbey avait été à son volant, on imagine l'effroyable mort qu'il aurait connue. Mais, si impressionnante qu'elle soit, la vue de ce matériel anéanti n'est rien quand on pense qu'un homme est pris sous cet amoncellement de terre et de pierre.

Il y a là, figés, retenant leurs larmes, le frère, les deux fils et une des filles de M. Pierre Micheletti, ce père de quatre enfants qui, la veille, aurait dit à sa femme :

— Si je ne rentre pas souper c'est que je serais sous les rochers !...

M. Frédéric Perret, le directeur de l'entreprise Noséda et M. Boggi, son chef technique, sont là aussi, accablés devant leur impuissance à rendre à ces parents le corps meurtri qu'ils attendent.

— Il y a pour huit jours de travail si l'on veut tout déblayer, dit M. Perret.

Il ajoute que c'est la première fois qu'un accident survient depuis un demi-siècle dans cette carrière.

— M. Micheletti, un excellent mineur italien, âgé de 55 ans, n'a jamais fait que ce travail sa vie durant. C'était le meilleur ouvrier de la carrière.

Difficiles travaux de déblaiement

Le malheur ayant voulu que la pelle mécanique soit ensevelie, les travaux de dégagement n'ont pu commencer que vers 18 h. 30. L'entreprise Facchinetti a spontanément mis à disposition une grue mécanique et un mécanicien spécialisé. On s'attaque au point où l'on a des raisons de supposer que se trouve pris le corps. Mais il y a là des blocs d'un tel volume qu'il faudra les faire sauter à la mine. Un travail de titans s'organise. Courageusement, les chefs et leurs hommes décident de prolonger les recherches sans répit pendant la nuit. Une deuxième grue est fournie en fin d'après-midi par l'entreprise Buhler. On en attend encore une troisième. On réquisitionne en hâte des réflecteurs et du matériel tandis que les contremaîtres forment les équipes d'ouvriers qui vont se relayer.

Autorités et enquêteurs

Le gendarme de Saint-Blaise, de même que M. Werner Rüsch, président de commune, sont arrivés sur les lieux. Puis, c'est le juge d'instruction, son greffier et le service d'identification judiciaire. Puis encore la brigade de la circulation.

Le département cantonal des travaux publics a délégué d'abord M. Manzoni, puis M. Mauler, du service des ponts et chaussée.

Ils évaluent à environ 4000 à 5000 mètres cubes la masse de rochers qui s'est effondrée. Ils attribuent la catastrophe à la fatalité, au lent travail naturel de l'eau qui a agrandi une fissure datant déjà de l'époque glaciaire et dont on n'aurait pas pu déceler la présence. M. Manzoni, alterré que la construction de la route de Saint-Blaise ait coûté — à moins d'un miracle auquel personne n'ose croire — une vie humaine, ajoute que, selon lui, l'exploitation de la carrière des Vargues était un modèle du genre.

Toute la population de Saint-Blaise, les autorités en tête, sont en pensées avec la famille de M. Pierre Micheletti. Et chacun a été touché de la façon dont les ouvriers comme les responsables de l'entreprise ont pris à cœur les tentatives d'un sauvetage pourtant considéré, hélas, comme illusoires. A. R.

Les recherches se sont poursuivies cette nuit sans désemparer

Notre correspondant de Saint-Blaise nous téléphone :

Les travaux de déblaiement se sont poursuivis toute la nuit. A minuit, le corps enseveli n'avait pas encore été retrouvé et l'on ne savait pas, vu l'incertitude de l'endroit où il se trouve, si l'on parviendrait avant la matinée à le découvrir.

A la lueur de cinq projecteurs, trois pelles mécaniques poursuivaient leur travail, tandis que cinq camions évacuaient les matériaux directement sur le chantier de la route de Saint-Blaise.

Un ouvrier ayant coupé involontairement le câble !

Les communications téléphoniques Berlin-Londres sont interrompues

DUSSELDORF, 7 (D.P.A.) — Un mineur, âgé de 20 ans, a coupé involontairement le câble international qui sert aux communications téléphoniques Berlin-Londres. En creusant un trou dans son jardin, à Bœderich, en Rhénanie, il mit au jour un câble de cuivre entouré de plomb. Il en tira 9 mètres et coupa le câble.

Quand la police le découvrit, il avait déjà fondu le métal, pour le vendre plus facilement.

Ce n'est que dans 24 heures que les communications téléphoniques entre Berlin et Londres pourront être rétablies.

Pour se rendre en Allemagne

Cent quatre-vingts avions à réaction américains traversent l'Atlantique

WASHINGTON, 7 (Reuter). — Les autorités de l'aviation militaire américaine ont annoncé mardi que le plus grand raid d'appareils à réaction américains au-dessus de l'Atlantique avait été effectué pour rééquiper deux groupes stationnés en Allemagne.

Cent quatre-vingts avions à réaction du type F-84 se sont rendus en Allemagne en deux groupes de 89 et 91 chasseurs. Ils remplaceront les avions Thunderbolt et les chasseurs à réaction de type Shooting Star.

Le premier véritable combat aérien de la guerre de Corée s'est déroulé hier

SÉOUL, 7 (A.F.P.) — Le premier vrai combat aérien de la guerre de Corée s'est déroulé mardi à 14 h. 22 (heure locale) près de Sinuiju entre des Mustangs américains et des avions à réaction communistes. A 16 heures, le combat se poursuivait et les chasseurs à réaction américains avaient été envoyés au secours des Mustangs. Quatre Mustangs ont été attaqués par quatre MIG-15, à 8 km. au sud de Sinuiju et au cours d'un bref engagement qui a duré 5 minutes, les pilotes américains prétendent avoir touché trois ou quatre avions à réaction qui se sont enfuis en Chine en survolant le fleuve Yalou.

Une nouvelle unité de Mustangs qui a relevé la première a été elle aussi attaquée par de nouveaux avions à réaction communistes en nombre indéterminé. Les pilotes américains ayant demandé de l'aide, deux escadrilles de « Shooting Stars » ont été envoyées sur les lieux.

Aucun avion américain ni ennemi n'a été endommagé.

Les Nord-Coréens annoncent des succès

PARIS, 7 (A.F.P.) — Le communiqué publié mardi par le haut-commandement de l'armée nord-coréenne et diffusé par la radio de Moscou, annonce notamment que « les troupes de l'armée populaire ont anéanti six régiments ennemis, fait prisonniers plus de 4000 soldats américains et sud-coréens et capturé 66 pièces d'artillerie, plus de 50 mortiers et plus de 400 voitures militaires », au cours des combats qui se sont déroulés du 27 octobre au 5 novembre.

Pour une intervention des nationalistes chinois

WASHINGTON, 7 (A.F.P.). — Le sénateur républicain de Californie, M. William Knowland, appuyant la thèse électorale de son parti, selon laquelle le parti démocrate au pouvoir n'a fait qu'accumuler les erreurs dans sa politique étrangère et particulièrement vis-à-vis de la Chine, a demandé au département d'Etat de faire usage immédiatement en Corée des troupes nationalistes de Tchang Kaï-Chek.

Pas d'ultimatum américain à la Chine communiste

WASHINGTON, 7 (Reuter). — Le département d'Etat a démenti mardi la nouvelle selon laquelle les Etats-Unis auraient adressé à la Chine communiste un ultimatum demandant le retrait des troupes chinoises de Corée dans les 24 heures. Le porte-parole du département d'Etat a déclaré que cette nouvelle est contraire à la vérité.

Le département d'Etat a poursuivi mardi les consultations avec la délégation américaine à l'O.N.U. Le projet de résolution qui sera présenté mercredi au Conseil de sécurité a été établi. On apprend que la résolution américaine confirmera l'ordre des Nations Unies du 25 juin de suspendre les hostilités et d'inviter tous les Etats à suspendre leur aide aux communistes nord-coréens.

Après la remise de la note russe sur le réarmement allemand

Paris céderait-il à l'appel de la sirène soviétique ? Premières prises de contact entre Occidentaux

PARIS, 7. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

La note soviétique proposant une réunion des « Quatre Grands » pour étudier la question de la démilitarisation de l'Allemagne répond, dans une certaine mesure, aux aspirations françaises. Aussi est-elle accueillie, dans les milieux autorisés de la capitale, avec une prudente réserve, mais non sans intérêt.

Le gouvernement ne fera connaître sa réponse qu'après le Conseil des ministres qui doit se tenir à l'Elysée. Mais d'ores et déjà, des prises de contact ont eu lieu, soit au Quai d'Orsay, soit à l'hôtel Matignon, avec les ambassadeurs de Grande-Bretagne et des Nations Unies. A ces conversations ont pris part MM. François-Poncet, Hervé Alphand, Schneiter et Parodi et, bien entendu, le président du conseil.

Bien que le silence plane sur les entretiens qui se déroulent à Paris, Londres et Washington, « Combat » croit pouvoir avancer que « le Quai d'Orsay ne paraît pas mécontent de participer à une conférence où les Russes auraient l'occasion de « sortir » à nouveau l'accord de Potsdam contre la remilitarisation de l'Allemagne ».

Cette conférence, estime-t-on à Paris, devrait être soigneusement préparée pour éviter qu'elle ne se transformât en une manifestation de propagande doublée d'un échec. De l'avis du « Progrès de Lyon », « cette préparation serait facilitée par le fait que la note soviétique ne propose pas la Déclaration de Prague comme base de discussion ».

Mais encore faudra-t-il tenir compte des conditions internationales et notamment des événements d'Asie.

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	6 nov.	7 nov.
Banque nationale	770.— d	770.— d
Crédit fonc. neuchât.	—.—	695.— d
La Neuchâteloise, as. g.	905.— d	900.— d
Câbles élec. Cortaillod	5400.— d	5400.— d
Ed. Dubied & Cie	1000.— d	1020.—
Ciment Portland	2000.— d	2000.— d
Tramways Neuchâtel	500.— d	500.— d
Suchard Holding S. A.	350.—	345.— d
Etablissem. Perrenoud	500.— d	500.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	103.— d	103.— d
Etat Neuchât. 3¼ 1938	101.— d	101.25
Etat Neuchât. 3½ 1942	105.— d	105.— d
Ville Neuchât. 3½ 1937	102.— d	102.— d
Ville Neuchât. 3¾ 1941	102.— d	102.— d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	102.75 d	102.75 d
Tram Neuch. 3½ 1946	101.— d	101.— d
Klaus 3¾% 1931	101.— d	101.— d
Suchard 3% 1950	102.— d	102.— d

Taux d'escompte Banque nationale 1½ %

Bourse de Zurich

OBLIGATIONS	6 nov.	7 nov.
3% C.F.F. diff. 1903	103.25%d	103.10%
3% C.F.F. 1938	102.70%d	102.60%
3¼% Emp. féd. 1941	101.75%d	101.70%d
3¼% Emp. féd. 1946	105.—%d	104.85%
ACTIONS		
Union banques suisses	898.—	896.—
Crédit suisse	795.—	791.—
Société banque suisse	786.—	783.—
Motor-Colombus S. A.	496.—	492.—
Aluminium Neuhausen	2045.—	2040.—
Nestlé	1448.—	1449.—
Sulzer	1770.—	1765.—
Sodec	40.— d	39.—
Royal Dutch	211.—	209.—

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

CARNET DU JOUR

Théâtre : 20 h. 30 : La quadrature du cercle.

Cinémas

Palace : 15 h. : L'homme qui en savait trop. 20 h. 30 : La danseuse de Marrakech

Rex : 15 h. et 20 h. 30 : Sabotage à Berlin.

Studio : 15 h., L'école buissonnière. 20 h. 30, L'auberge du péché.

Apollo : 15 h. et 20 h. 30 : Tu m'as sauvé la vie.

THO-RADIA aujourd'hui vous conseille

Lorsque vous massez votre visage, pour bien faire pénétrer votre crème, procédez par pressions très légères. Une pression maladroite ou trop accentuée pourrait être nuisible.

Des maires communistes de la capitale française doivent abandonner leurs fonctions

Ils s'intéressaient davantage à la propagande soviétique qu'au bien-être de leurs administrés

PARIS, 7 (A.F.P.) — Des décrets mettant fin aux fonctions de 4 maires et 29 maires-adjoints communistes de Paris ont été pris hier, parce que les mairies tenues par les intéressés étaient devenues de véritables centres politiques.

Or, en vertu du statut spécial de la capitale, les maires et adjoints de Paris ont à remplir une tâche purement administrative et sociale à l'exclusion de toute activité politique. Avant la guerre, les maires et maires-adjoints étaient choisis parmi des notabilités non-politiques de l'arrondissement et la décision gouvernementale constitue, en fait, un retour à cette conception.

Les administrateurs écartés se livraient, en effet, à des actions politiques incompatibles avec leur fonction (diffusion de tracts politiques, propagande en faveur des appels contre les 18 mois ou pour la signature de l'appel de Stockholm), et se servaient de celle-ci pour soutenir des candidatures politiques. Certains signaient des affiches officielles pour convoquer à des réunions politiques et distribuaient des cartes d'adhérents au parti communiste dans la salle de mariage des mairies, d'autres, tel ce président de caisse des écoles, détournaient les fonds de leur affectation pour des fins politiques.

En soulignant qu'il ne s'agit pas d'une révocation, mais d'une cessation de fonctions dans le cadre de la loi régissant l'administration de la ville de Paris, les milieux autorisés font remarquer que les administrateurs frappés par la mesure publiée au « Journal officiel » avaient été préalablement avertis de la décision qui allait être prise à leur encontre, mais qu'ils avaient persisté dans leur attitude.

Crise constitutionnelle en Egypte

LE CAIRE, 8 (Reuter). — Hussein Heykal Pacha, chef du parti libéral constitutionnel, a dit mardi soir que l'Egypte était en pleine crise constitutionnelle, une crise probablement plus forte que celle de 1931-1935, lorsque la constitution avait été suspendue.

Emissions radiophoniques

Mercredi

SOTTENS et télédiffusion : 7.10, bonjour matinal. 7.15, inform. 7.20, disques. 10.10, émission radioscolaire : Pétrouchka. 10.40, Sonate en la bémol, op. 26, de Beethoven. 11 h., travaillons en musique. 11.45, silhouettes d'autrefois. 11.55, Gravé pour vous... 12.15, Savoy Cavalcade. 12.25, le rail, la route, les ailes. 12.44, signal horaire. 12.55, Sans queue ni tête. 13.45, la femme chez elle. 14 h., cours d'instruction civique. 16 h., l'université des ondes. 16.29, signal horaire. 16.30, de Beromunster : émission commune. 17.30, la rencontre des isolés : le cousin Pons. 17.55, Au rendez-vous des benjamins. 18.30, l'agenda de l'entraide et des institutions humanitaires. 18.50, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.09, les Nations Unies vous parlent. 19.13, l'heure exacte et le programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, destins du monde. 19.35, Mosaïques. 20 h., les malheurs de Sophie. 20.15, un compagnon de la chanson : Willy Simmen (1910-1950). 20.25, la gazette musicale. 20.30, concert symphonique par l'Orchestre de la Suisse romande, direction E. Ansermet, soprano : Lisa Della Casa. Au programme : Haydn, Oboussier, R. Strauss, Honegger. 22.30, inform. 22.35, musique de danse.

L'U.R.S.S. possède 75 bombes atomiques

Mettant un point final à la stérile discussion de la « bombe atomique russe », le lieutenant-général Cyril Kalinov, ancien officier d'état-major soviétique montre cette semaine dans CURIEUX comment se pose le problème atomique pour la Russie. Non seulement l'U.R.S.S. possède quelque 75 bombes atomiques, mais elle a poussé très loin ses recherches dans la défense antiatomique.

Cette étude, qui termine la série de celles que l'auteur de l'ouvrage « Les maréchaux soviétiques vous parlent » a publiées dans CURIEUX doit être lue par tous ceux que préoccupe l'avenir de notre monde occidental.

EN ANGLETERRE, une terrible explosion s'est produite dans une usine de produits chimiques dans le comté d'Essex. Trois ouvriers ont été tués et quinze blessés.

EN FRANCE, le débat sur l'amnistie s'est poursuivi hier au Palais-Bourbon.

AVIS TARDIFS

CFF

Mercredi 8 novembre au stade à 12 h. 15

SUISSE B contre SÉLECTION SUISSE

Billets en vente d'avance chez Mme Betty Fallet, cigares, Grand-Rue 1

La famille Wagner

du Grand Hôtel de Chaumont

informe ses amis et bons clients qu'elle a repris l'exploitation de son établissement.

Se recommande.

CE SOIR dès 20 heures
Cercle libéral

GRAND LOTO

de la Société cynologique

Oie, jambon, fumé, lapins, poulets, etc...

APOLLO

Aujourd'hui, à 15 h. et 20 h. 30
Dernier jour de

Tu m'as sauvé la vie

avec
Fernandel et Sacha Guitry

CERCLE NATIONAL
Jeudi 9 novembre, dès 20 h.

GRAND LOTO

de la chorale tessinoise ONDINA

PALACE

Aujourd'hui à 15 heures
L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP
« LE DESSOUS DES CARTES » Un film français passionnant
2 DERNIERS JOURS
LA DANSEUSE DE MARRAKECH
Un film français tourné au Maroc Jeudi matinée à 15 h.

STUDIO

AUJOURD'HUI, à 15 h., à prix réduits
BERNARD BLIER dans
L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE
Ce soir, à 20 h. 30 GINETTE LECLERC dans
L'AUBERGE DU PÉCHÉ
Un film policier

Tissus suisses de laine

au goût de chacun!

VIE ACCIDENTS MALADIE R.C.

FONDÉE EN 1858 LA SUISSE

LA SUISSE

LAUSANNE

Forte de ses traditions «La Suisse» assure l'avenir fondée en 1858

Agence générale de Neuchâtel, rue St. Honoré 1

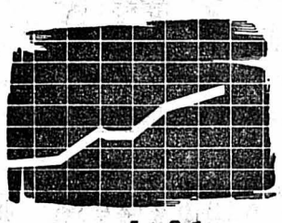

Vous qui êtes arrivé à un résultat!

N'êtes-vous pas toujours dans votre «assiette»?
Avez-vous de la peine à vous concentrer?
Vos pensées se mettent-elles à vagabonder?
Etes-vous abattu?

Une déficience nutritive peut compromettre votre succès Pour l'exploiter pleinement, veillez sur vos forces et ménagez-les.

Choc Ovo vient à votre aide, car chaque bâton que vous croquez quand cela vous plaît fournit à votre organisme les éléments nutritifs du malt (orge germée), du lait et des oeufs, qui se transforment aussitôt en un renfort sûr et généreux d'énergie. **Choc Ovo se paie ainsi tout seul plus d'une fois.**

Choc Ovo — Ovomaltine sucrée et enrobée de chocolat — nourrit et stimule. Etes-vous pris au dépourvu ou avez-vous tout simplement envie de satisfaire un brin de gourmandise? Ayez toujours une provision de Choc Ovo sous la main. Vraiment cela en vaut la peine. Bon appétit!

CHOC OVO

WANDER rend dispos

COF 8

Samedi 11 novembre à 20 h. 15

SALLE de la PAIX PIGALLE

Deux heures à la « Lune rousse »

GEORGES ROGER l'extraordinaire comique blagueur
LUCETTE FLORYS la dynamique chanteuse de music-hall
RENÉ BONJOUR soliste des caf-conc. Paris 100 %

ELITE Club d'accordéon chromatique
présente son nouveau répertoire et ses solistes
Direction : F. Jeanneret

Un spectacle grandiose, plein de gaieté, d'humour et de fraîcheur - Les meilleurs artistes du moment

Dès 23 heures, sous les auspices du club « ÉLITE » **GRAND BAL** avec JEAN LADOR

Malgré la grandeur du programme
Entrée prix unique et populaire: Fr. 2.25 danse comprise
Enfants : 80 c.
Location : Jeanneret, musique

De bonnes soirées en perspective

en recouvrant à neuf chez LAVANCHY vos anciens fauteuils relégués au galetas.

Vous serez étonnés des résultats auxquels nous pouvons arriver

Voyez en vitrine des fauteuils restaurés

GRAND CHOIX DE TISSUS

MAISON G. LAVANCHY

ORANGERIE 4

Société des jardiniers «LA FLORA»

Le No 169 gagne le 1er lot. Tous les numéros se terminant par 0 sont gagnants.

Les lots sont à retirer les mardi 7 novembre, mercredi 8 novembre, jeudi 9 novembre au restaurant du Cardinal, au 1er étage, de 20 h. à 22 h.

UNIVERSITÉ DE NEUCHATEL

Installation de M. Fredi CHIAPPELLI, professeur ordinaire à la Faculté des Lettres, dans la chaire de langue et littérature italiennes.

Sujet de la leçon inaugurale :

La poésie italienne de d'Annunzio à nos jours

Mercredi 8 novembre 1950, à 17 h. 15, à l'Aula

LA SÉANCE EST PUBLIQUE

Perrier LE CHAMPAGNE DES EAUX DE TABLE MINÉRALE GAZEUSE NATURELLE

...affirme sa qualité, et baisse ses prix!

Dimanche 12 novembre 1950
COURSE A GENÈVE
à l'occasion du match

SUISSE-SUÈDE

Départ : 9 h. 30 Place de la Poste
Prix : Fr. 13.— par personne

Inscriptions
AUTOCARS FISCHER MARIN Tél. 7 55 21
ou Papeterie BICKEL & Cie Tél. 5 10 75

Remise en état des skis
Pose d'arêtes

JIKA-SPORTS

Fartage
RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

Prière de venir reprendre à Beau-Rivage

le manteau gabardine gris vert

échangé par erreur, samedi après-midi.

Qui donnerait des

leçons de français

contre des leçons d'allemand ? Adresser offres écrites à O. B. 390 au bureau de la Feuille d'avis.

DÉMONSTRATION

de la machine à laver et de l'aspirateur

« HOOVER »

le jeudi de 15 à 17 heures

H. BAILLOD S.A.

NEUCHATEL

INDUSTRIELS...

Pour vos installations d'air comprimé, d'huile et d'eau sous pression, une adresse :

Pisoli & Nagel

Chauffage - Ventilation - Sanitaire
Neuchâtel — Tél. 5 35 81

Boillat

No 5.45.21

TOUTES INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES
TÉL.: 5.45.21

Elexa
ÉLECTRICITÉ
RUELLE DUBLÉ 1
NEUCHATEL

M. SCHREYER

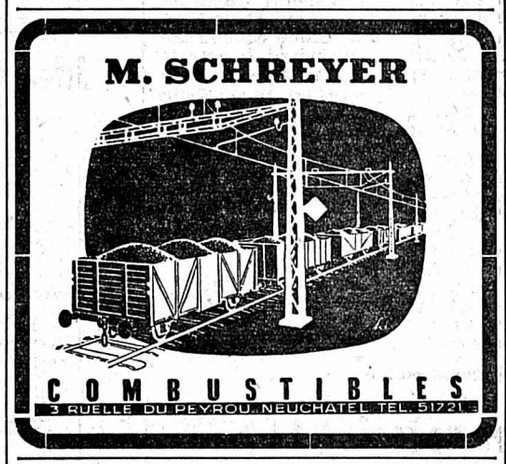

COMBUSTIBLES
3 RUELLE DU PEYROU NEUCHATEL TÉL. 5 17 21

Allo! Allo! 5 41 30...
ici

MEUBLES LOUP

AVIS IMPORTANT

Nous avons actuellement dans nos occasions un très beau choix de mobiliers modernes,

CHAMBRES A COUCHER
SALLES A MANGER STUDIOS

divans-couche, fauteuils, tables, meubles combinés, tapis, buffets de service, chaises, lits d'enfant, lits modernes, une ou deux places, buffets de cuisine, tables de cuisine, cosy pour divans, etc.

Tous ces meubles sont à l'état de neuf ou remis à neuf. Si vous désirez faire une bonne affaire et une grande économie

Venez visiter nos belles occasions

MEUBLES LOUP

NEUCHATEL

Mariage

Veuf seul, sérieux, désire rencontrer compagne agréable, de bonne famille, de 50 à 62 ans. Discrétion assurée. Adresser offres écrites à V. N. 393, case postale 6677, Neuchâtel.

CYCLISTES !

Pour une révision de votre bicyclette, émaillage, hivernage.

Travail soigné aux meilleures conditions

Se recommande :
W. Glauser
Tél. 5 18 30, Bassin 12

SOCIÉTÉ DU **PIERROXYLE**

Dallages magnésiens
Parquets sans joints

Pose directe sur ciment, béton, vieux parquets bois, escaliers, vieux carrelages, pierre, etc. Rendez plus agréable vos appartement, bureau et magasin, par l'emploi du nouveau procédé **Pierroxyle.**

JOS. BERBERAT, SAINT-AUBIN

Beau choix de cartes de visite
au bureau du journal

Pour la remise en état de vos meubles rembourrés
Installations de rideaux
Réfection de literies
adressez-vous en toute confiance à

H. EGGIMANN

Tapisier - décorateur
BRÉVARDS 1 a - Tél. 5 48 91

C'est à la marque... que l'on reconnaît la qualité extra

Agence pour la Suisse:
Zurich 23 Case postale 2174

CHRONIQUE ARTISTIQUE

Exposition L. Grounauer au Locle

Depuis 1937, le peintre Lucien Grounauer n'avait plus exposé au Locle, sa ville natale. Il y montre présentement la somme de ses travaux durant les treize dernières années. Somme imposante, tant par l'ampleur de cette rétrospective — toutes les toiles sont de grandes ou moyennes dimensions — que par le développement d'un talent exceptionnel, la lente et sûre conquête de la maîtrise. Si ses concitoyens lui font fête, si les amateurs s'arrachent ses tableaux — les étiquettes : « vendu »... « vendu »... « vendu »... s'alignent joyeusement au long des cimaises — c'est preuve que le public sait bien reconnaître l'artiste véritable. Preuve aussi qu'il ne boude nullement à la peinture moderne, pour peu que la transposition soit faite en poésie et non en caricature, pour peu qu'elle demeure intelligible, qu'elle exalte l'objet au lieu de le dénigrer. De toutes façons, la manifestation du Locle marquera, j'en suis sûre, dans les annales neuchâteloises des beaux-arts.

~~~

Poète, M. Grounauer l'est avec un parfait naturel, une sorte d'ingénuité ravissante. Tout ce qu'il touche, il le transpose dans un halo de lumière, un frémissement de vie profonde. Au front du jeune paysan, il attache un rayon. Au visage de la jeune fille pensive devant l'avenir, il accorde un coin de paysage, incertain comme elle. Des pelures d'oignons, éparses sur une table, il chante les roses et les blonds jusqu'à en faire des pétales de fleurs ou des ailes de sylphes. Ses natures mortes ont de rares qualités picturales, mais surtout elles baignent dans une atmosphère.

Le style de la plupart de ses portraits fait qu'ils ne dépareraient point une galerie ancienne. Voyez la superbe effigie de Mme P. B. Pourtant ce sont des portraits très modernes, d'une touche libre, d'un caractère synthétique accusé. Sur ces visages, il y a plus et mieux qu'une ressemblance, d'ailleurs très observée : une présence. Les portraits d'enfants sont particulièrement révélateurs de l'intelligence aiguë, du sens presque divinatoire qui dirigent la main de l'artiste. Une main tout à la fois précise et légère qui jamais n'appuie, mais qui pose, comme en se jouant — d'ailleurs très consciemment — tantôt ici et tantôt là, les tons les plus précieux. Une main surtout qui sait se faire oublier. En contemplant les tableaux de M. Grounauer, il ne vient à l'idée de personne de se demander « comment c'est fait » ou quelle théorie il a prétendu illustrer. Auprès de lui, on se tient aussi loin que possible de ces questions techniques auxquelles d'aucuns voudraient aujourd'hui ramener l'art.

Jamais, chez M. Grounauer, rien de forcé ni de tapageur, mais un goût naturellement sûr, une parfaite distinction, même si, d'aventure, il exalte l'indigo d'un lac fouetté par la bise. Et pourtant jamais non plus de fadeur. De préférence, il choisit des sujets rudes, rustiques, dépouillés et les transfigure par la magie de l'éclairage ou par de subtiles harmonies colorées. Les reflets du feu de forge jouent sur le pelage et le chanfrein du cheval, dans le grand panneau du « Maréchal-ferrant » et lui prêtent les qualités de la plus riche matière. Le filet noir qui pend à l'épaule du « Garçon aux bouteilles » accentue par contraste le visage blafard et souffreteux du petit vagabond. M. Groumauer sait aller au delà du modèle et rendre aussi « ce qu'on ne voit pas ».

~~~

Mais le meilleur de ses modèles, c'est la nature, le paysage. Est-il possible de rendre mieux le premier frisson du printemps qu'il ne l'a fait dans l'«Avril à Trois-Rods» ? Ou la rutilance des vignes sur le fond bleu du lac que dans son « Peseux en hiver » ? Ou encore les subtilités de la gamme des verts que dans l'« Allée des peupliers » ? Au Vignoble où l'artiste a passé ses dernières vacances, il a trouvé, au port de Neuchâtel, sur la plage de Cortaillod ou de Colombier, les motifs de pages très construites qui, par leur simplification et par certains tons glauques font penser à Marquet. Au-dessus de l'eau, de grands ciels vaporeux et mouvants de fin d'été, si justes qu'on n'en peut détourner le regard !

Toutefois c'est dans le rendu des paysages du Jura que M. Grounauer se montre insurpassable. Dans la « Banlieue du Locle », sur la « Route du Col-des-Roches », en automne ou en hiver, « Sur les Monts », à « La fonte des neiges », il trouve des motifs sobres, très sobres, mais picturalement d'une extraordinaire richesse et les charge d'une émouvante confidence. Pages graves, silencieuses, devant lesquelles on retient son souffle, crainte d'en faire évanouir le charme. Pages belles dans tous les sens, et les plus hauts, qu'on puisse donner à ce mot.

M. Lucien Grounauer est un artiste véritable parce que d'abord, c'est un homme complet. A la possession du métier, à l'habileté de la main, il joint une nature infiniment sensible, une claire intelligence, un cœur attentif à l'humain. Dans son œuvre ou plutôt derrière son œuvre, il y a tout le mystère de la vie, tous les subtils accords des êtres et des choses. Et c'est ça, le grand art.

Dorette BERTHOUD.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Les 30 ans du Cercle des « Armes Réunies » de la Chaux-de-Fonds

(c) Vendredi soir, le cercle des « Armes Réunies » a fêté dans l'intimité, au cours d'une cérémonie très simple, le trentième anniversaire de sa fondation. M. Georges Schwob, entouré des membres de la fondation, fit un historique des démarches entreprises en 1920, par une pléiade d'amis dont il reste un des derniers survivants, pour doter notre corps de musique d'un local de répétition. M. Camille Reuille, président d'honneur, évoqua quelques souvenirs puis le président en charge, M. G. Jaggi, traduit la gratitude des musiciens qui possèdent maintenant un immeuble confortable, où ils se sentent chez eux.

Au cours de l'assemblée, un nouveau membre de la fondation fut nommé en la personne de M. Gaston Schwarz, père.

L'Association des détaillants du Val-de-Travers

(c) L'Association des détaillants du Val-de-Travers a fêté samedi soir le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. A cet effet, elle avait convié ses membres à l'hôtel de ville de Môtiers, et c'est une soixantaine de participants qui prirent part au banquet servi à cette occasion. Relevons que les associations sœurs du canton avaient envoyé des délégations.

Au cours de la soirée, et après un exposé de M. J. Clerc, l'actif président de ce groupement, MM. G. Amez-Droz, de Neuchâtel, et Mentha, de la Chaux-de-Fonds, apportèrent les vœux de leurs associations, M. Ph. Mayor, président du tribunal, ses vœux personnels, et M. L. Marendaz, président du Conseil communal, ceux de cette autorité.

Extrait de la Feuille officielle

Octobre 24. — Radiation de la raison sociale Didisheim-Goldschmidt fils et Cie fabrique Juvenia (Didisheim-Goldschmidt Sons et Co, Juvenia Mfg), à la Chaux-de-Fonds, la liquidation étant terminée. L'actif et le passif sont repris par la société en nom collectif « Fabrique Juvenia, petits-fils de Didisheim-Goldschmidt (Juvenia Mfg, Didisheim-Goldschmidt, Grandson), à la Chaux-de-Fonds. Associés : Marcel-Jacques Bloch et Philippe-Jacques Didisheim.

24. Radiation de la raison sociale Le Joaillier, Vaucher et Cie, à la Chaux-de-Fonds, par suite du décès de l'associé indéfiniment responsable Maurice Vaucher.

24. — Auguste-Louis Guinnard s'étant retiré de la société Bornoz et Guinnard, à Neuchâtel, fabrication et commerce de meubles et notamment de meubles rustiques, la société continue sous la nouvelle raison sociale : Bornoz et Consoli, Marcel Consoli étant entré comme associé dans la maison.

24. — Radiation de la raison sociale Puli S. A., à Neuchâtel, achat, vente et gérance de tous biens mobiliers et immobiliers, l'administration fédérale des contributions ayant donné son consentement.

24. — Radiation de la raison sociale Telo S. A., achat, vente et gérance de tous les biens mobiliers et immobiliers, l'administration fédérale des contributions ayant donné son consentement.

30. — Ouverture de la faillite de Jules Zingg, négociant en chaussures, à Travers. Délai pour les productions : 30 novembre 1950.

Novembre 1er. — Ouverture de liquidation de la succession répudiée de Huguenin-Elie née Matthey, Louise-Hélène, de son vivant employée de maison à Neuchâtel. Liquidation sommaire. Délai pour les productions : 11 novembre 1950.

31. — L'autorité tutélaire du district du Locle a :

libéré Adrien Thum, aux Brenets, de ses fonctions de tuteur de Crot, Arthur, majeur, domicilié aux Brenets ;

libéré Frédéric Dœrflinger, secrétaire de l'assistance communale au Locle, de ses fonctions de tuteur de Robert-Nicoud Pierre, majeur, à Neuchâtel, nommé André Tinguely, adjoint à l'office cantonal des mineurs, à la Chaux-de-Fonds, aux fonctions de tuteur de Graber Sylvie-Yvonne, à l'Helvétia sur la Brévine ;

libéré André Tinguely, à la Chaux-de-Fonds, de ses fonctions de tuteur de Grosclaude, Georges-William-Alphonse, actuellement à Londres ;

libéré Frédéric Dœrflinger, au Locle, de ses fonctions de tuteur de Mildfred-Hélène-Georgette Fahrny, au Locle, devenue majeure par suite de mariage ;

libéré Charles Chabloz, avocat au Locle, de ses fonctions de tuteur de Berchten Claude-Ernest, par suite du mariage subséquent des parents.

30. L'autorité tutélaire de la Chaux-de-Fonds a :

désigné Hector Haldimann, pasteur à la Chaux-de-Fonds, en qualité de tuteur de Gabrielle-Christiane-Marie-Jeanne Bolli, au dit lieu ;

désigné le chef du bureau des services sociaux à la Chaux-de-Fonds, en qualité de tuteur de Henri-Théophile Tschanz, en remplacement d'Arnold Bolle, notaire à la Chaux-de-Fonds, démissionnaire ;

ordonné le transfert à l'autorité tutélaire du district du Locle, de la tutelle d'André Winkelmann, aux Brenets, et libéré le chef du bureau de l'assistance communale, à la Chaux-de-Fonds, de ses fonctions de tuteur ;

prononcé la mainlevée de la tutelle de Roger Perrelet, ensuite d'adoption, et libéré le chef du bureau de l'assistance communale, à la Chaux-de-Fonds, de ses fonctions de tuteur ;

prononcé la mainlevée de la tutelle d'Odette Lauber, à Hasle-Ruegsauchachen et libéré Anna Lauterburg, assistante sociale à Berne, de ses fonctions de tutrice;

désigné Edouard Schupbach, notaire à la Chaux-de-Fonds, en qualité de tuteur de Jeanne-Angèle Juvet, domiciliée au dit lieu.

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Décisions du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique :

Dans sa séance du 7 novembre 1950, le Conseil d'Etat a délivré :

a) le brevet de capacité pour l'enseignement du dessin artistique et décoratif dans les écoles publiques du canton, aux suivants :

Roulin, Francis, domicilié à Neuchâtel,

Vuillème, Gilbert, domicilié aux Hauts-Geneveys ;

b) le brevet de capacité pour l'enseignement des travaux à l'aiguille dans les écoles publiques du canton, aux suivantes :

Mailler, Evelyne, domiciliée à Neuchâtel,

Peter, Claudine, domiciliée à Corcelles.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Médor au bistro

Il arrive assez fréquemment que des hôtes entrent dans nos établissements publics avec leur chien. Par égard pour les autres clients, la Société suisse des cafetiers-restaurateurs serait heureuse que cette coutume disparaisse dans toute la mesure du possible.

Elle n'entend pas interdire l'accès des établissements aux chiens accompagnés. Il faudrait toutefois que ces animaux ne gênent pas les autres clients (tels sont les mots mêmes du texte diffusé par cette association !).

Que fera-t-on de cette recommandation à Neuchâtel où des chiens font littéralement partie de certains de nos restaurants et brasseries ? Où certains tenanciers entretiennent eux-mêmes à longueur de journée des bêtes qui partagent avec la clientèle croissants et « cœurs de France » ?

Quelques-uns de ces habitués à quatre pattes ont leur popularité bien établie dans les établissements publics de la cité.

Les « autres clients » les considèrent comme des attractions traditionnelles. Les patrons mettent à leur disposition coussins, écuelles personnelles et commodités particulières.

On a tout lieu de supposer que les directives de l'Association centrale ne seront pas suivies à la lettre par les sociétaires neuchâtelois qui tiennent leurs consommateurs à quatre pattes en haute estime. NEMO.

LE THÉATRE

« La quadrature du cercle »

Nous faire admettre que trois cents soirs durant les Parisiens ont été irrésistiblement enthousiasmés par le vaudeville de Valentin Kataïev, c'est à proprement parler... la quadrature du cercle. Ou bien le théâtre de la Huchette est minuscule et l'on a joué la moitié du temps devant des fauteuils vides. Ou bien encore Neuchâtel est décidément embourbée dans le marécage de la petite bourgeoisie et de la grosse paysannerie.

C'est possible après tout que nous soyons trop cantonnés dans nos conceptions étroitement féodales de l'éclat de rire et que nous ayons encore beaucoup à faire pour nous mettre dans la ligne du parti.

Des vaudevilles, nous en avons appréciés d'excellents. Et ce n'est pas parce que celui que Georges Vitaly et ses camarades nous présentaient était soviétique que nous nous attendions à moins bien. Les pintes de bon sang que nous nous sommes payées aux frais des maîtres Verneuil, Feydau, Achard ou André Roussin n'avaient certes rien à voir avec notre complaisance à la décrépitude du monde capitaliste. Nous étions prêts à accueillir sans nous occuper de leurs origines, la cocasserie et le burlesque qu'on nous promettait.

Mais dialectiquement, non ! Cette pièce attendue avec un sympathique intérêt n'apporte rien au patrimoine des civilisations décadentes ou progressistes. Elle n'a pas à nos yeux la seule vertu que nous lui demandions, celle de faire rire. Si les étudiants russes sont, comme tous ceux du monde, insouciants et joyeux, laissons à d'autres auteurs que Kataïev le soin de chanter leur vie de bohème. La Révolution n'en souffrira pas !... D'autant moins qu'on dit ce pauvre dramaturge très fort dans le domaine de la propagande politique.

Georges Vitaly dont on avait entendu grand bien depuis que le Grand Prix du théâtre lui avait été décerné en 1947, nous a causé une amère déception. Nous lui reconnaissons le mérite d'avoir recherché le rythme dans sa mise en scène. Qu'il nous reconnaisse le droit de juger qu'il a raté et qu'au lieu de l'entrain endiablé qu'il voulait imprimer à sa troupe, il a fini par agacer la quasi totalité d'un auditoire qui lui était acquis d'avance.

~~~

On aurait trouvé la preuve que Vitaly a du talent dans sa présentation pleine de vie et de fantaisie des « Boulingrin » si la pochade de Courteline était intervenue comme un amuse-bouche avant un bon repas et non pas comme un inefficace digestif après un plat de navets. A. R.

Anniversaire de la Réformation

Pour associer ses membres à la célébration de l'anniversaire de la Réformation, la paroisse réformée évangélique de Neuchâtel a eu, cette année, le privilège de pouvoir compter sur le message, dans notre ville, des pasteurs Bourguet et Roser, de Paris.

Samedi 4 novembre, à la Grande salle des conférences, le pasteur Bourguet rappela à ses nombreux auditeurs quelle est la position des Eglises de la Réforme en face de la Vierge Marie, quelle est leur raison de rester fidèlement attachées aux textes de l'Evangile et de respecter celle qui fut la servante du Seigneur, dans l'humilité, l'obéissance, la souffrance et l'espérance.

Quant au pasteur Roser, il présida le culte du 5 novembre, au Temple du bas, et parla, le soir, dans ce même sanctuaire, avec la fidélité et la loyauté qui le caractérisent, de la Réforme nécessaire, conjurant l'Eglise et les croyants de se soumettre, pendant qu'il en est temps encore, aux exigences de la Parole de Dieu qui peut seule sauver le monde. A. J.

Au tribunal de police

La Chambre suisse d'horlogerie a déposé plainte contre deux fabricants d'horlogerie de Neuchâtel accusés d'avoir enfreint les dispositions fédérales sur la protection horlogère. L'un a occupé davantage d'ouvriers qu'il n'en avait le droit et il n'a pas respecté la proportion des ouvriers à domicile par rapport à l'effectif d'atelier. Il est accusé en outre d'avoir vendu à son bureau sans permis d'exportation 1248 montres à des clients domiciliés à l'étranger.

L'autre a aussi vendu sans permis 75 chronographes. Il est accusé d'avoir fait des achats et des ventes au-dessous des tarifs et de n'avoir pas tenu le contrôle prescrit de l'entrée et de la sortie de la marchandise. L'accusé affirme qu'au contraire cette comptabilité existe. L'affaire est suspendue pour complément d'enquête. L'autre connaîtra son épilogue dans huit jours.

Le juge Jeanprêtre a retrouvé au banc des accusés le nommé C. M. déjà deux fois condamné pour violations d'obligations d'entretien et deux fois grâcié par le Grand Conseil. M. n'a toujours rien payé pour son ex-femme et pour ceux de ses quatre enfants qui sont mineurs. Le tribunal rendra son jugement à huitaine.

L'accident de trams des Terreaux

En ce qui concerne la collision de trams des Terreaux, le tribunal libère le prévenu St. et met les frais à la charge de l'Etat.

Dans ses considérations, le tribunal dit entre autres que l'explication de M. Bovet, directeur de la Compagnie des tramways — ainsi que celle de l'expert de l'Office fédéral des transports, légèrement différente — si vraisemblables qu'elles soient, restent une hypothèse et n'empêchent pas qu'il règne sur les faits un doute qui profite à l'accusé.

D'autre part, le tribunal tient compte des témoignages de plusieurs conducteurs de la Compagnie des trams selon lesquels les freins de la voiture No 83 fonctionnaient irrégulièrement.

Nouveaux diplômés de l'Université

A la suite des dernières sessions d'examens, l'Université a délivré les diplômes ci-dessous :

Faculté des Lettres : Licence ès lettres modernes, avec mention honorable, à M. Jean-Louis Ferrier. Licence ès lettres (latin-langues vivantes), avec mention honorable, à Mlle Mireille Moser. Licence ès lettres (latin-langues vivantes) à Mlle Renée Guyot. Licence pour l'enseignement littéraire à M. François Simond. Certificat d'aptitudes pédagogiques à MM. Jean-Paul Boss, Jacques DuPasquier, Paul-André Humberset, Jean-Pierre Katz et François Simond.

Séminaire de français moderne : Diplôme pour l'enseignement du français à l'étranger à Mme Jeanne Billeter (mention très honorable), Mme Edith Guggenheim-Strauss (mention honorable), Mlle Freya Zöllin (mention honorable).

Faculté des Sciences : Doctorat ès sciences à M. Paul Burgat (sujet de la thèse : « Résolution de problèmes aux limites au moyen de transformations fonctionnelles »).

Faculté de Droit : Licence en droit à M. Max Hool (mention honorable).

Section des Sciences commerciales et économiques : Licence ès sciences commerciales et économiques à MM. Carlo Aiassa et George Martin.

Ont en outre réussi leurs premiers examens fédéraux de médecine : MM. Jean-Claude Augsburger, Beat Friolet, Willy Krauthammer, Bernard Jeanrenaud.

Le nouveau camion du feu

Comme on sait, le bataillon des sapeurs-pompiers est maintenant doté d'un nouveau camion ultra-moderne pour les interventions des premiers-secours.

Ce véhicule, qui possède quantité de dispositifs nouveaux provoque la curiosité du public. C'est pourquoi il sera exposé dès demain devant le garage des autos de la police communale.

VIGNOBLE

SAINT-BLAISE

Semaine paroissiale

(c) Cinq soirs, notre temple s'est rempli d'auditeurs venus pour écouter le message qu'apportaient, sous le titre général : « Reconstruire », les pasteurs Cand, Fédier et Gretillat, équipe de la commission d'évangélisation de l'Eglise réformée neuchâteloise. Notre paroisse s'est groupée avec intérêt autour de ces messagers. Chaque soir, l'une de nos sociétés locales participait au programme. On apprécia beaucoup la collaboration du chœur d'hommes l'« Avenir », de la fanfare l'« Helvétia », de « La chanson d'Hauterive », du groupe choral de l'Union chrétienne de jeunes gens et du Chœur mixte paroissial. Chaque matin, les fidèles étaient également conviés au temple pour un quart d'heure de recueillement. L'expérience ainsi tentée s'est révélée bienfaisante.

Ajoutons que le dimanche de la Réformation a connu aussi l'affluence des paroissiens et qu'un impressionnant culte de sainte cène clôtura ces manifestations qui témoignent de la vitalité de notre paroisse.

Naissances

Madame et Monsieur René BEDOY - BURGER ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petit

Michel - René

le 7 novembre 1950

Maternité de Landeyeux — Dombresson

Monsieur et Madame Ernest HURNI et leur fille Marlyse ont la grande joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur fille et petite sœur

Marianne

le 7 novembre

Faubourg de la Gare 5 a — Clinique Beaulieu — Evole 59

Monsieur et Madame Maurice MEX - KAESER ont la joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur cher petit

Jean - Luc

Aigle — Clinique de Collonge — Territet

Le doyen de Rochefort entre aujourd'hui dans sa 90me année

(sp) C'est M. Arthur-Edouard Dreyer, qui est né le 8 novembre 1861 aux Grands-Prés sur Saint-Sulpice, dans une belle famille de 11 enfants, et qui entre ainsi mercredi dans sa 90me année. Il doit être, du même coup, le doyen de tous les citoyens de la Suisse romande qui ont obtenu le diplôme et rempli les fonctions de forestier. Il y était, du reste, tout naturellement préparé par son enfance et sa jeunesse dans nos grandes forêts du Val-de-Travers — par son travail pendant quelques années à la fabrique de pâtes de bois de la Doux, et par son service de garde-police, qu'il avait hérité de son père et de son grand-père à Saint-Sulpice.

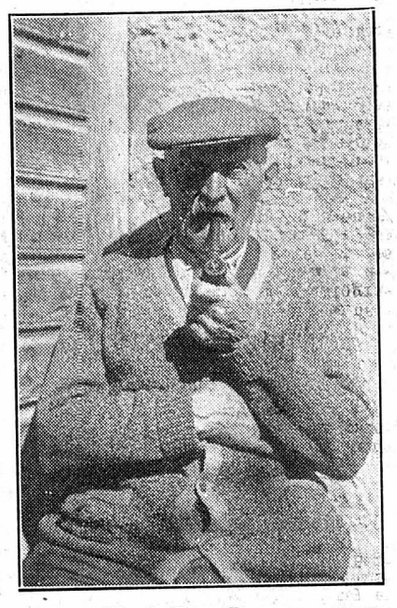

M. Arthur Dreyer

C'est ainsi qu'après avoir suivi des cours spéciaux au château de Neuchâtel et à la montagne de Diesse, il fut nommé forestier de la commune de Boveresse, dont il connaissait les forêts étendues comme sa propre demeure, et où son travail et sa fidélité furent très appréciés ; la preuve, parmi d'autres, en est que ses concitoyens firent un ancien d'Eglise de ce vrai patriote et de ce bon soldat.

Retiré à Rochefort dans le paisible foyer de sa fille, il a fait partie du Conseil général, de la société de chant « L'Echo de Chassagne », et il est l'un des membres les plus fidèles de la société fraternelle de Prévoyance du canton de Neuchâtel.

Sans doute, il y a une personne plus âgée que M. Arthur Dreyer sur le territoire communal de Rochefort ; c'est la vénérable Mme Girardier, veuve, à la Sauge sur Chambrelien, dont notre journal a déjà parlé à l'occasion de son dernier anniversaire.

Il n'en reste pas moins que notre doyen, qui est en possession de toutes ses facultés, jouit de l'estime de ses concitoyens et de l'affection de ses enfants, de ses petits-enfants et de ses arrière-petits-enfants.

HAUTERIVE

... Avec les pompiers

(c) Il frappe 20 h. 15 au clocher de la paroisse lorsque retentit dans les rues de notre village le son aigu de la cornette du feu.

Elle annonce l'alarme — exercice prévu pour un soir de cette semaine, devant marquer la fin des exercices d'automne. Aussitôt, les pompiers, complètement équipés, de bondir aux hangars, de pousser échelles et charrettes jusqu'au lieu du sinistre supposé, soit en l'immeuble Guinchard.

Il est environ 20 h. 30, lorsque la première victime d'une intoxication, supposée elle aussi, est descendue du troisième étage de l'immeuble.

Ce fut un exercice réussi, puisqu'il prouva essentiellement la rapidité avec laquelle le corps des sapeurs-pompiers peut se mettre sur pied. En un quart d'heure, cinquante hommes sur soixante-sept ont répondu à l'appel.

Quelques remarques du cap. Linder marquèrent la fin de cet exercice, riche leçon, probante de la bonne volonté de chacun en cas de sinistre.

CORCELLES-CORMONDRÈCHE

Réunion des mères

(c) Jeudi soir 2 novembre, les « Réunions de mères » dont l'activité avait commencé l'hiver dernier ont inauguré une nouvelle série de causeries mensuelles à la salle du Conseil général.

Réunies dans une belle atmosphère familiale, ces dames ont été très intéressées par un exposé de M. Ernest Bille, conseiller de profession du district de Boudry, sur le sujet : « Les jeunes devant leur métier ». Cette question qui est une préoccupation pour chaque mère n'a pas manqué de susciter l'intérêt de cet auditoire féminin.

Soirée des accordéonistes de la Côte

(c) Les accordéonistes de la Côte se sont présentés pour la première fois, samedi soir, au public de Corcelles et des environs. Cette jeune société — elle n'a que deux ans — a su conquérir son auditoire par son enthousiasme, sa fraîcheur, sa volonté de s'affirmer. Sous la direction de M. Jeanneret, les airs les plus variés se succédèrent avec entrain ; relevons parmi eux la « Polka de la Gruyère » et la marche « Hommage au président Max Petitpierre ».

La société théâtrale « La Mouette » de la Béroche interpréta en deuxième partie une comédie dramatique d'Henry Clerc : « L'autoritaire ». Chaque acteur de cette troupe d'amateurs vivait son rôle et sut transmettre au public émotion et gaieté. En intermède, Mlles Litty et Ducommun, deux brillantes accordéonistes, donnèrent encore « Le calife de Bagdad », de Boïeldieu.

COLOMBIER

La voix des cloches

(c) Mardi matin, les cloches du temple ont sonné à l'occasion d'un enregistrement par Radio-Berne.

BOUDRY

Petite chronique

(c) Nos écoliers ont eu la semaine dernière une représentation cinématographique offerte par les C.F.F., à la demande de notre chef de gare, et les adultes ont eu le plaisir de voir les mêmes films et projections lumineuses le soir, où un public nombreux est venu se tremper dans l'atmosphère tessinoise, films et projections nous montrant les paysages lumineux et aimés de la Suisse italienne. Le Chœur d'hommes a agrémenté l'entracte par des chants fort applaudis. Le produit de la collecte était destiné au fonds des colonies de vacances de nos écoliers, la soirée étant offerte sous les auspices de la commission scolaire.

Le premier novembre les élèves catholiques fêtaient la Toussaint, tandis que les bergers ayant abandonné leurs troupeaux reprenaient place sur les bancs de l'école. Les garçons de Belmont ont aussi repris le chemin du collège de Boudry, heureux d'avoir pu quitter la montagne et le froid pour revenir s'installer dans leur home joliment rénové. Ainsi le travail bat son plein au collège où grâce à l'amabilité d'un instituteur retraité une classe dont le maître est mobilisé n'a pas dû être fermée.

Des artistes du Théâtre municipal de Lausanne sont venus interpréter vendredi une comédie-vaudeville de Jean Guiton réservée aux plus de 18 ans, œuvre qui amusa les uns et laissa les autres perplexes. Les acteurs ont très bien tenu leur rôle.

Samedi a eu lieu le traditionnel marché aux légumes et aux fruits en faveur des œuvres locales des missions. Les pommes surtout ont eu la faveur des acheteurs et il a fallu faire de nouvelles commandes afin de pouvoir contenter chacun.

LE LANDERON

Un jubilé dans l'enseignement

(c) C'était fête, jeudi 2 novembre au collège. Mlle Koepfer, titulaire de la classe de 6me année, était arrivée au terme de 40 ans d'enseignement au Landeron.

Aussi c'est avec un sentiment de profonde reconnaissance et d'affection que ses élèves lui ont présenté leurs félicitations et leurs vœux. Puis, avec son amabilité coutumière, M. Bonny, inspecteur des écoles, prononça d'excellentes paroles et remit à la jubilaire, au nom de l'Etat, le service traditionnel. La commission scolaire, à laquelle s'était joint le président du Conseil communal, apportèrent également leurs vœux et leur reconnaissance à l'institutrice qui, sans jamais se lasser, a travaillé avec succès à la formation de ses élèves. La fête a pris fin par une agréable collation servie dans les locaux de l'école ménagère, moments au cours desquels furent échangées d'agréables paroles entre les membres du personnel enseignant.

RÉGIONS DES LACS

PORTALBAN

Rentrée des classes

(c) Après des vacances qui ont duré deux mois, les classes de Delley-Portalban vont ouvrir à nouveau leurs portes. A Portalban, la classe des garçons du degré moyen et supérieur sera tenue dorénavant par M. Ody, récemment nommé à l'école de Portalban.

YVERDON

Derniers devoirs à notre ancien commandant du feu

(c) Lundi après-midi, une nombreuse assistance se pressait dans le temple pour entendre le culte célébré par le pasteur Morerod, à l'occasion du décès de M. Georges Gander, décédé après une pénible maladie, supportée avec courage et résignation.

Une foule nombreuse d'amis que comptait le défunt a rendu les derniers devoirs à celui qui fut un homme jovial et d'abord agréable. En sa qualité d'ancien commandant du bataillon des sapeurs-pompiers de notre ville, M. Gander était très connu dans la région et très estimé. C'est à lui que la ville doit la création du poste de premiers secours qui a rendu de réels services.

M. Georges Gander, qui comptait de nombreux amis, laissera un souvenir inoubliable dans la population yverdonnoise et des environs. Le défunt faisait partie de nombreuses sociétés, dont il était l'animateur; son départ prématuré laissera un vide parmi ses nombreux camarades.

VALLÉE DE LA BROYE

AVENCHES

Une belle conférence

(sp) La cité avenchoise a eu le privilège d'entendre mardi soir, M. Ern. B. Steffan, secrétaire central de l'Union européenne des fédéralistes européens, sur le sujet d'actualité : « Vers les Etats-Unis d'Europe ».

Présenté par Mme J. Hédiguer, le conférencier sut captiver son auditoire par un exposé plein de sève et de savoir et résumer la genèse du mouvement qu'il représente si dignement. Il fut chaleureusement applaudi par un public conquis où l'on pouvait compter la presque totalité des personnalités politiques, pédagogiques et intellectuelles de l'endroit. Sa conclusion mérite d'être méditée de tous : « Il faut faire l'Europe, et sans retard... ou tout craindre ! »

SAINT-AUBIN (Fribourg)

La récolte des betteraves à sucre

(sp) La récolte des betteraves se poursuit activement dans la Broye fribourgeoise et vaudoise. Grâce au temps ensoleillé et à la chaleur de cet été, la teneur en sucre est d'une très bonne moyenne. Tous les jours un grand nombre de vagons et de camions sont acheminés vers la sucrerie d'Aarberg qui travaille jour et nuit.

La récolte de la betterave dans notre pays est estimée pour 1950 à 200,000 tonnes ; ce chiffre est de 7000 tonnes inférieur à la récolte record de 1945 et de 10,000 tonnes supérieur à celle de l'an passé. Pour toute la Suisse, la culture s'étend sur 5500 hectares. On pense que la production de sucre atteindra environ 30,000 tonnes.

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Les autorités visitent une fabrique

(c) Des membres du Conseil communal, de la commission des services industriels et de la commission financière se sont rendus, samedi à Cortaillod pour visiter la fabrique de câbles. Au repas qui suivit à Auvernier, MM. A. Maumary, conseiller communal, René Sutter et Jules Niquille, ont pris la parole au nom des autorités fleurisanes, et M. André Borel pour la direction de la grande entreprise du vignoble.

Chez les soldats de la V/227

(sp) L'amicale de la Cp. fr. car. V-227 s'est réunie samedi à Fleurier, sous la présidence du carabinier Henri Strahm qui fut confirmé à l'unanimité dans son mandat ainsi que les autres membres du comité. Après le repas servi à l'hôtel de la Poste, le capitaine Perrin, ancien commandant de la compagnie tint ses auditeurs en haleine par le récit des souvenirs et des impressions qu'il rapportait de son séjour en Afrique du sud.

TRAVERS

Un soir avec nos gymnastes

(c) Samedi soir, un nombreux public remplissait la grande salle de l'annexe, convié par la S.F.G. et la section féminine « Traversia ».

Le charme de la soirée fut la présence de quatre as de la « magnésie » : Jean Tschabold, Robert Lucy, Rickart et le sympathique René Winteregg, de Couvet. Que ce soit aux barres, aux anneaux, ou au cheval, le travail de ces gymnastes fut souligné d'applaudissements nourris.

Les pupilles exécutèrent de nombreux sauts et effectuèrent des préliminaires avec entrain. Dix pupillettes, en marins, donnèrent à la perfection une ronde bissée, devant un beau décor de la mer, tandis que les dames « gyms », également bissées, se produisaient dans une valse.

Le travail des actifs aux barres nous prouva les progrès réalisés, en particulier chez les jeunes, dont plusieurs se distinguèrent. Jeux de balle (dames) et préliminères (dames et pupillettes) faisaient une heureuse diversion.

Des applaudissements saluèrent d'originales pyramides : les gyms transformés en ramoneurs et exécutant leurs gracieux exercices sur un toit et même au haut de la cheminée ! Félicitons la « Gym » de l'idée et de son exécution impeccable.

Le ballet mixte (quatre paysans, quatre paysannes), accompagné à l'accordéon, obtin le bis.

La soirée, suivie d'une agréable partie familière au café du Jura, se terminait par une vaudoiserie : « La fille à marier », de P. d'Antan.

Les sociétés de gymnastique du village nous ont ainsi fait passer une agréable soirée, un peu trop chargée peut-être.

Rassemblement de jeunesse protestante

(c) A l'occasion de l'anniversaire de la Réformation, la paroisse de Travers a invité la jeunesse protestante du Val-de-Travers à une rencontre animée par l'équipe d'évangélisation des Jeunes compagnons. Cette équipe se compose d'une vingtaine de jeunes gens et jeunes filles, membres de la Jeune Eglise du canton. Ils ont essayé par leurs chants, leur théâtre, leur témoignage, d'apporter un message de paix, d'une paix fondée sur Dieu.

Après la représentation ces jeunes gens se réunirent et les membres de l'équipe des Joyeux Compagnons tentèrent de suggérer chez leurs jeunes auditeurs la nécessité d'un engagement plus profond dans le témoignage que l'Eglise doit rendre dans le monde.

COUVET

Nos soirées

(c) La saison d'hiver s'est ouverte par une conférence du grand chorégraphe Alexandre Sakharoff. Comme l'a rapporté la « Feuille d'avis de Neuchâtel » au moment du passage de cet orateur à Neuchâtel, ce fut un message d'ordre supérieur tel que seul un artiste-né peut le concevoir et le transmettre.

La troupe de Paul Pasquier donna, quelques jours plus tard, et toujours sous les auspices de l'Emulation, un spectacle de fort bon goût : « A quoi rêvent les jeunes filles », de Musset, et « Le Tricorne enchanté », de Th. Gauthier. Troupe homogène, modernisation de l'interprétation suffisante pour revivifier les œuvres sans les trahir. Soirée fine et agréable qui laisse le meilleur souvenir.

Enfin, vendredi dernier, sous leur propre drapeau, une troupe de jeunes acteurs du Haut-Vallon nous est venue, sous la direction de M. Pierre Hostettler et du professeur Humbert, interpréter « Antigone » d'Anouilh. Le même spectacle ayant été donné à Fleurier et aux Verrières, et l'argument de la pièce étant connu, nous n'y revenons que pour louer le bel effort des interprètes et leur travail intelligent qui eussent mérité un meilleur encouragement qu'un quart de salle pour les applaudir.

La conférence Sakharoff n'avait attiré qu'un maigre auditoire, et Paul Pasquier n'a pas fait salle comble. Il est permis de trouver affligeant que le public réponde aux invitations des organisateurs en raison inverse de l'intérêt artistique et spirituel des manifestations. Serait-ce qu'on ne veut plus que se délasser et qu'on refuse de réfléchir ? Ce signe de décadence a été le précurseur de l'effondrement de bien des civilisations. Souhaitons que notre public se reprenne et encourage ceux qui cherchent et qui créent.

EN PAYS FRIBOURGEOIS

Scotland Yard s'est occupé de l'affaire de Maracon

Notre correspondant de Fribourg nous écrit :

Les polices vaudoise et fribourgeoise ne paraissent rien avoir négligé pour découvrir le ou les auteurs du crime de Maracon, survenu le 19 juin 1949. Un journal romand a publié un communiqué d'un touriste britannique, Alfred-E. Keyworth, âgé de 68 ans, habitant Eastbourne, concernant le double crime de Maracon. Les policiers vaudois avaient appris qu'un inconnu avait passé la nuit précédant le crime à l'auberge de Promasens. Certains témoins l'auraient vu le lendemain prendre une consommation à l'auberge de la Verrerie. Ils avaient fourni des renseignements assez précis sur cet inconnu. C'était un globe-trotter en short, qui avait attiré l'attention sur lui. Les agents suisses s'adressèrent à leurs collègues anglais, qui réussirent à retrouver l'individu. Il s'agissait précisément de M. Keyworth, qui avait fait un voyage à pied en Suisse en 1949. Il évitait en général les grand-routes et les villes. C'est ce qui explique son passage dans ces localités retirées.

Il s'étonne, dans sa lettre, d'avoir été interrogé une année après. Il a cru devoir protester dans un journal romand de son innocence, qui est du reste reconnue.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Ecrasée par le train

(c) Le train arrivant au Locle à 20 h. 09 a tamponné et broyé mardi soir Mme Georges Perrin, âgée de 78 ans, près du passage à niveau des Monts-Orientaux. La gendarmerie a été alertée et s'est rendue sur place pour l'enquête.

LA CHAUX-DE-FONDS

Noces de diamant

Dimanche 5 novembre, M. et Mme Léon Fleury-Gogniat, habitant rue du Pont, âgés respectivement de 91 ans et demi et de 81 ans, ont fêté leurs noces de diamant, soit le soixantième anniversaire de leur mariage. Encore en excellente santé, ils ont participé avec joie, entourés de leurs enfants et petits-enfants, à la fête organisée pour eux.

VAL-DE-RUZ

MONTMOLLIN

Un écolier se jette contre une auto

(c) Un grave accident vient de jeter la consternation au village. Le jeune Frédy Badertscher, des Prés-Devant, âgé de 8 ans, s'est malencontreusement jeté, à la sortie de l'école, contre une auto conduite par M. P., industriel à Bôle, qui roulait à une allure assez vive, mais qui réussit à bloquer sa voiture.

L'enfant, relevé avec de graves blessures, a été immédiatement conduit à l'hôpital de Landeyeux. On craint une fracture du crâne.

CHÉZARD

A propos d'un accident

A propos de l'accident que nous avons relaté dans notre numéro de lundi, on nous prie de préciser que le tronçon de route dont il s'agit était bien suffisamment éclairé.

Dieu est amour. 1 Jean IV, 8.

Monieur Paul Rumpel, Monsieur Ernesto Rumpel, à Castagnola ;
Madame Paul-Albert Roulet, à Peseux, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur Fritz Pernod, à Gland ;
Monsieur et Madame Armand Call, à Fribourg ;
Mademoiselle Margherita Capello,
Madame Margaret Cooke, à Castagnola,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Emmy RUMPEL - KNAB

Directrice de l'Institut Montebello

leur chère épouse, mère, sœur, nièce, parente et amie, décédée, après une longue maladie, le 3 novembre 1950, dans sa 59me année.

L'ensevelissement a eu lieu au cimetière de Castagnola.

Lugano-Castagnola, Institut Montebello, le 6 novembre 1950.

Monsieur et Madame Maurice Dessoulavy ;
Mademoiselle Andrée Dessoulavy ;
Monsieur le docteur et Madame Jacques Milliet-Dessoulavy et leurs filles, à l'Isle
Monsieur et Madame Edmond Dessoulavy et leur fille ;
Monsieur et Madame Jacques Vivien-Dessoulavy et leur fille ;
Monsieur et Madame Maurice Dessoulavy, à Boudevilliers ;
Monsieur le pasteur et Madame Richard Ecklin-Dessoulavy et leurs fils, à Winterthour ;
Monsieur et Madame Jean-Claude Ecklin-Dessoulavy et leur fille ;
Madame Paul Hotz, à Charmoille, ses enfants et petits-enfants ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Monsieur Aldin Dessoulavy et de feu Monsieur Paul Dessoulavy,
les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Jules DESSOULAVY

née Antoinette HOTZ

leur chère mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante et parente, qui s'est endormie paisiblement dans sa 90me année.

Neuchâtel, le 6 novembre 1950.
(Rue A.-L.-Breguet 14)

Jean III, 16.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mercredi 8 novembre, à 13 heures.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, à 12 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 7 novembre. Température : Moyenne : 2,8 ; min. : — 0,3 ; max. : 5,7. Baromètre : Moyenne : 720,0. Vent dominant : force calme. Etat du ciel : couvert.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

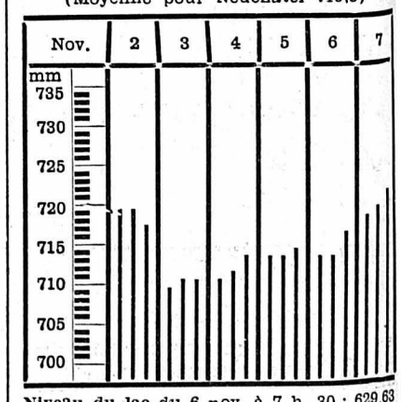

Niveau du lac du 6 nov. à 7 h. 30 : 629,63
Niveau du lac du 7 nov. à 7 h. 30 : 429,64

Prévisions du temps : Situation encore peu changée. En plaine, brouillard élevé, limite supérieure actuellement vers 1600 mètres. Eclaircies régionales. Région des Alpes, ciel serein. Vents faibles, plus tard, en altitude, vent d'ouest. Encore assez froid.
~~~